



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**« Expérimentation Information Jeunesse –
Service Public Régional de l’Orientation »
« CRIJ Rhône-Alpes »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d’Animation du Fonds d’Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°APSPRO_1_EXP lancé en Octobre 2013 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<p style="text-align: center;">THÉMATIQUE : Orientation Numéro du projet : APSPRO_1_ EXP</p>
<p style="text-align: center;">LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</p>
<p>Titre : Programme d'expérimentation CRIJ – IJ - SPRO</p>
<p>Objectifs initiaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Améliorer la qualité du service AIOA- Favoriser la communication et la contribution entre acteurs de divers réseaux- Doter les décideurs locaux de données et d'outils d'aide à la décision
<p>Public(s) cible(s) : <i>Les usagers, jeunes et adultes dans le cadre de l'Orientation Tout au Long de la Vie, le Réseau Information Jeunesse en Rhône-Alpes, les acteurs de l'orientation du territoire rhônalpin, les décideurs.</i></p>
<p>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Mise en place de 4 actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Recueil de la parole des usagers afin d'améliorer le service rendu au public- Elaboration d'une grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat afin d'améliorer le service rendu au public- Création d'une plateforme collaborative dématérialisée par et pour les professionnels acteurs de l'orientation sur un territoire.- Développement d'un argumentaire de valorisation du réseau IJ dans le SPRO auprès des décideurs
<p>Territoire(s) d'expérimentation : <i>La Région Rhône-Alpes, et plus particulièrement l'Ain, le Rhône (dont la Zone Territoriale Emploi-Formation Grand Lyon Centre et Nord), l'Isère (dont le Bassin Grenoblois).</i></p>
<p>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>Au-delà des activités habituelles de l'Information Jeunesse, ce dispositif a été un point d'appui complémentaire pour la mobilisation de partenaires stratégiques et opérationnels dans la mise en œuvre d'actions concrètes.</i></p>
<p>Partenaires techniques opérationnels : <i>(1) Partenaires initialement visés : Réseau IJ de Rhône-Alpes, les partenaires acteurs de l'orientation impliqués dans le SPRF/SPO (ZTEF GLYCEN et Bassin Grenoblois), le Pôle Rhône-Alpes Orientation, les Services de l'Etat (DRJSCS et DDCS) (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Les mêmes + Conseil Régional Rhône-Alpes, Rectorat de Lyon, DIRECCTE</i></p>
<p>Partenaires financiers (avec montants): <i>FEJ (90 000 €)</i></p>
<p>Durée de l'expérimentation : <i>(1) Durée initiale : 13,5 mois (du 15 novembre 2013 au 31 décembre 2014) (2) Durée effective : identique à la convention initiale</i></p>
<p style="text-align: center;">LE PORTEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : CRIJ Rhône-Alpes Type de structure : Association</p>
<p style="text-align: center;">L'ÉVALUATEUR DU PROJET</p>
<p>Nom de la structure : Agence PHARE Type de structure : Structure privée</p>



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé*

2. *Bénéficiaires directs*

2.1. Statistiques descriptives

2.2. Analyse qualitative

3. *Bénéficiaires indirects*

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1. Préparation du projet

2. *Mise en œuvre du projet*

3. *Achèvement du projet*

B. Partenariats

1. *Partenaires opérationnels*

2. *Partenaires financiers*

C. Pilotage de l'expérimentation

D. Difficultés rencontrées

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

4. *Impacts sur la structure*

Conclusion

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 2 sur les actions** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 3 sur les outils** (à insérer à la fin du rapport)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (à ne pas insérer au rapport)

Introduction

L'Orientation Tout au Long de la Vie est une thématique qui intéresse particulièrement les pouvoirs publics, notamment depuis la fin des années 2000 avec le SPO en 2009, décliné en Région Rhône-Alpes par le Service Public Régional de la Formation (SPRF-2011), puis par le Service Public Régional de l'Orientation (2015). L'Orientation est également au cœur de la première mesure du Comité Interministériel de la Jeunesse : « Créer un Service Public d'Information, d'accompagnement et d'orientation qui réponde à la diversité des besoins des jeunes ».

Quelle est la place du réseau Information Jeunesse dans ce contexte ?

L'Information Jeunesse est une mission de service public, qui traite de tous les sujets intéressants et concernant les jeunes dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : l'enseignement, la formation professionnelle, l'emploi, l'engagement et les initiatives, la vie pratique, les transports, la santé, la mobilité internationale, la culture... Le réseau Information Jeunesse développe une écoute active et se positionne dans une démarche de prise en compte globale de l'individu. Si la première entrée du public, n'est pas directement celle de l'Orientation, il s'avère au final que plus de la moitié des demandes concernent l'emploi, la formation, les métiers... donc l'Orientation.

Ainsi, dans le cadre de la préfiguration du SPRO, les 8 CRIJ localisés dans les 8 Régions expérimentatrices¹, ont, de fait, été légitimes pour répondre au FEJ SPRO/IJ.

L'UNIJ² assure une représentation du réseau, permet une coordination, une homogénéité et la transférabilité des projets et actions menées en direction des jeunes. Dans ce cadre, les 8 CRIJ impliqués dans le FEJ SPRO/IJ ont constitué une équipe de travail afin de permettre une complémentarité entre les projets menés, et un essaimage facilité des outils mis en place, dans l'ensemble du réseau dès 2015.

En Rhône-Alpes, l'intérêt porté par le CRIJ sur le thème de l'Orientation s'est concrétisé très tôt par sa participation active au Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO) créé en 2004, dont il est membre du Conseil d'Administration, et du Comité des Réseaux (21 réseaux contributeurs du processus d'orientation en Région). Par ailleurs, le contexte régional est particulier puisque, à l'initiative de la Région, s'est mis en place en 2011 le Service Public Régional de la Formation (SPRF), qui, sur son premier volet propose un service d'Accueil d'Information Généraliste (AIG) sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi. Six structures IJ ont été labellisées sur les 8 Zones Territoriales Emploi-Formation expérimentées. Le SPRF a permis de renforcer l'interconnaissance des acteurs de l'orientation sur un territoire, et d'ainsi contribuer à l'amélioration du service aux usagers. L'une des priorités du SPRO est précisément de viser à une meilleure coordination des acteurs de l'orientation au niveau local.

De plus, au cœur du processus d'orientation, l'information demande une expertise pour la recueillir, la traiter, la diffuser et surtout pour qu'elle soit appropriée et utilisée par l'utilisateur. Il faut parfois du temps, et de la pédagogie pour qu'un jeune comprenne une information et se l'approprie. La démarche d'orientation est souvent itérative et les jeunes ont des rythmes personnels qui ne coïncident pas forcément avec ceux des acteurs et des institutions. C'est pourquoi le CRIJ Rhône-Alpes saisit le FEJ SPRO/IJ pour asseoir sa visibilité, sa légitimité, la valorisation de ses compétences et affirmer la complémentarité de son action avec les autres réseaux, dans le champ de l'éducation à l'orientation.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Les objectifs visés par le CRIJ Rhône-Alpes en portant ce projet d'expérimentation du SPRO/IJ étaient de plusieurs sortes, l'objectif final étant d'améliorer la qualité du service d'Accueil Information Orientation et Accompagnement (AIOA).

¹ Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

² Union Nationale de l'Information Jeunesse

Pour tendre vers ce but ultime, il était nécessaire de mettre en place des actions tendant à :

- permettre aux usagers de s'exprimer sur leurs parcours d'orientation, apportant ainsi aux professionnels des clés de lecture sur leurs attentes et de nouvelles pistes pour répondre aux besoins cernés dans cette dynamique de dialogue, mais également éclairant les usagers sur la diversité des acteurs de l'orientation sur les territoires,
- favoriser la communication et la contribution entre acteurs des différents réseaux d'orientation sur les territoires,
- doter les décideurs locaux de données et d'outils d'aide à la décision en matière de politiques jeunesse, emploi, insertion...,
- rendre l'Information Jeunesse plus visible sur les territoires, tant auprès du public, des partenaires, que des décideurs,
- permettre aux structures du réseau Information Jeunesse en Rhône-Alpes d'affirmer leur légitimité dans le champ de l'Orientation Tout au Long de la Vie.

Les objectifs de l'expérimentation doivent trouver leur réalisation dans la mise en place de quatre actions :

- Recueil de la parole des usagers
- Elaboration d'une grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat
- Création d'une plateforme collaborative dématérialisée
- Développement d'un argumentaire de valorisation des structures IJ auprès des décideurs et partenaires

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

Public visé

Le public visé, comme initialement prévu dans le projet, est de plusieurs types :

- **les usagers** de l'Information Jeunesse, et plus largement des services d'orientation. S'agissant de l'Orientation Tout au Long de la Vie, les usagers ciblés par l'action de recueil de la parole sont les jeunes aux statuts différents (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés), mais également les adultes en quête d'orientation pour eux-mêmes ou pour leur entourage. En effet, les parents et l'entourage proche jouent souvent un rôle essentiel dans l'orientation des plus jeunes, et les interroger sur les services existants, leurs besoins et leurs attentes, apporte un prisme supplémentaire.

- **les partenaires** de l'Information Jeunesse, acteurs de l'orientation sur un même territoire. Un des objectifs du SPRO étant une meilleure coordination des acteurs, et le CRIJ Rhône-Alpes étant persuadé de leur complémentarité, le choix a été fait de mettre en place deux actions spécifiques à destination des partenaires, deux outils co-construits avec eux : la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat et la plateforme collaborative dématérialisée.

- **le réseau Information Jeunesse**. Outre les BIJ/PIJ impliqués dans l'expérimentation, il apparaît que le réseau IJ en Rhône-Alpes, dans son ensemble, est demandeur d'outils les aidant à appréhender au mieux la question de l'Orientation et trouver des clés pour se rendre visible dans ce domaine auprès des partenaires et financeurs. Le guide méthodologique de valorisation, développé dans l'action 4, répond largement à cet objectif.

- **les financeurs** (essentiellement les collectivités territoriales qui portent les structures IJ) : ce public est visé de façon indirecte, notamment par l'élaboration du guide méthodologique de valorisation qui permet aux BIJ/PIJ d'explicitier leurs actions et leur légitimité en matière d'orientation à leurs financeurs.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Le public visé répertorié dans ce tableau est celui directement impliqué dans les actions mises en place dans l'expérimentation, à savoir :

- Les usagers ayant participé aux actions de recueil de la parole, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes, professionnels ou non de l'orientation.
- Les professionnels de l'orientation, partenaires impliqués dans les actions d'élaboration de la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat et de création de la plateforme collaborative dématérialisée
- Les professionnels de l'Information Jeunesse impliqués dans au moins une des 4 actions.

Ne sont pas comptabilisés dans ce tableau tous les professionnels de l'Information Jeunesse en Rhône-Alpes, non impliqués dans le FEJ SPRO/IJ, mais qui sont d'ores et déjà bénéficiaires directs de l'expérimentation, notamment par la reconnaissance des partenaires, et l'utilisation du guide méthodologique de valorisation développé dans l'action 4.

Restitution du porteur de projet

-

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

-

Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	ASPRO_1_EXP	Nom de la structure porteuse de projet	CRIJ Rhône-Alpes
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action			
Jeunes	180		
Adultes	78	3	
Nombre total de bénéficiaires	258		
	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Remarques	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		<p><i>Les 3 bénéficiaires "adultes" ayant abandonné en cours d'expérimentation, sont 3 structures IJ impliquées dans les actions 1 (recueil de la parole des usagers) et 4 (développement d'un argumentaire de valorisation), notamment à la suite des élections municipales et de la réorganisation des services des collectivités territoriales à la rentrée de septembre 2014, et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.</i></p>	
1. Jeunes			
Âge			
Moins de 6 ans			
6-10 ans			
10-16 ans	62		
16-18 ans	20		
18-25 ans	42		
Autres : (préciser)	56		
Autres : (préciser)			
Situation			
Elèves en pré-élémentaire			
Elèves en élémentaire			

Collégiens	62
Lycéens en LEGT	16
Lycéens en lycée professionnel	5
Jeunes apprentis en CFA	1
Étudiants du supérieur	28
Demandeurs d'emploi	10
Actifs occupés	58
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	61
Niveau V	29
Niveau IV	19
Niveau III	41
Niveau III	25
Niveau I	5
Sexe	
Filles	110
Garçons	70
2. Adultes	
Qualité	
Parents	12
Enseignants	3
Conseillers d'orientation-psychologues	4
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	32
Éducateurs spécialisés	
Autres : professionnels de l'orientation	27
Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Les jeunes, parents, enseignants et animateurs ont essentiellement été « captés » par l'action de Recueil de la parole des usagers.

Cette action s'est déclinée sous diverses formes :

- Ain : Un questionnaire en ligne sur l'orientation, envoyé à une base de contacts d'environ 300 professionnels (BIJ de Bourg-en-Bresse)
Des « slam » sur l'orientation, mis en paroles par des collégiens (PIJ de Montrevel en Bresse)
- Isère : Un mur d'expression sur l'orientation, proposé à des jeunes de 14 à 18 ans. Cette action a été suivie par un débat radiophonique sur l'orientation, auquel ont participé des jeunes (BIJ de Bourgoin Jallieu)
Un questionnaire en ligne, diffusé sur le Facebook du PIJ du Canton de Villard de Lans, et introduit par une vidéo façon « Bref » explicitant la démarche, et notamment le FEJ et le SPRO.
- Rhône : Un vidéomaton avec des questions synthétiques sur « le parcours d'orientation » et « les améliorations à apporter sur la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ». 18 jeunes et parents ont participé à ce vidéomaton réalisé par le PIJ de Sérézin-du-Rhône.
Des entretiens dirigés, par le PIJ Quartier Vitalité, réalisés auprès de 30 jeunes de 16 à 30 ans.

Les professionnels de l'orientation, dont les CIO et le réseau Information Jeunesse sont essentiellement ceux impliqués dans les 4 actions mises en place, dont l'élaboration de la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat, et la création de la plateforme collaborative dématérialisée. Tous ces professionnels, en co-construisant des outils, ont pris du recul sur leurs besoins, leurs échanges de pratiques, et la nécessité de valoriser leurs complémentarités pour améliorer le service rendu aux usagers.

3. Bénéficiaires indirects

Si l'expérimentation a directement touché tous les acteurs impliqués (usagers et professionnels), elle aura des répercussions lors de l'essaimage des outils développés. Les bénéficiaires indirects sont dans ce cas :

- les acteurs de l'orientation des autres ZTEF³ de Rhône-Alpes,
- le réseau Information Jeunesse dans sa dimension nationale (les 8 CRIJ porteurs de l'expérimentation FEJ SPRO/IJ partageront leurs outils et expériences avec les autres CRIJ non impliqués initialement afin de leur apporter des éléments pour la mise en place du SPRO sur leur territoire).
- Les usagers bénéficieront indirectement de la meilleure coordination des acteurs de l'orientation

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

1. Préparation du projet – novembre 2013-janvier 2014

Dès la publication des résultats de l'appel à projet, en novembre 2013, le CRIJ Rhône-Alpes s'est attaché, jusqu'à janvier 2014, à :

- sensibiliser le réseau IJ Rhône-Alpes, et lancer un appel à candidature afin de mobiliser les structures volontaires dans l'expérimentation ;
- effectuer une présélection des structures IJ intéressées ;
- informer et impliquer les institutions concernées par le SPRO, à savoir :
 - La Direction de la Formation Continue du Conseil Régional Rhône-Alpes, notamment dans son rôle de chef de fil du SPRO, et pour validation institutionnelle.
 - Le Pôle Rhône-Alpes Orientation (PRAO), parce qu'il anime et coordonne les réseaux d'orientation sur le territoire

³ Zones Territoriales Emploi Formation

- La DRJSCS, notamment du fait de l'origine du projet d'expérimentation : financement du FEJ, mais également afin de mobiliser plus aisément les DDCS.
 - La DIRECCTE et le Rectorat, pour leur participation à la labellisation SPO, ainsi qu'aux groupes de travail sur le SPRO.
- lancer le recrutement d'un(e) chargé(e) de projet FEJ SPRO/IJ ;

Dès début janvier 2014, après le recrutement effectif de la chargée de projet FEJ SPRO/IJ, une équipe projet FEJ a été constituée au sein du CRIJ, équipe composée de :

- La Direction : pour l'impulsion stratégique
- La Responsable administrative et financière : essentiellement pour le suivi du budget et toutes les dépenses afférentes à l'expérimentation
- La Référente Orientation / Qualité, en appui sur l'Action 1 (Recueil de la parole des usagers)
- La Chargée de communication, en appui sur l'Action 3 (Création d'une plateforme collaborative dématérialisée)
- Le Référent Web et réseaux sociaux, en appui transversal et sur le tutorat du stagiaire FEJ / Eurodyssée
- Le Responsable réseau IJ, en appui sur l'Action 4 (Développement d'un guide méthodologique de valorisation)
- La Chargée de projet FEJ SPRO/IJ, coordinatrice des actions

Les institutionnels sensibilisés fin d'année 2013 sont mobilisés pour le premier Comité de Pilotage.

Jusqu'à fin mars 2014, l'équipe projet continue de sensibiliser les structures IJ au FEJ SPRO/IJ, notamment lors des réunions départementales. Certaines structures initialement intéressées par le projet, se désengagent pour diverses raisons (exposées dans D. Difficultés rencontrées). Par ailleurs, l'expérimentation, et plus particulièrement les projets d'élaboration d'une grille d'auto-évaluation de la qualité du partenariat (Action 2) et de création d'une plateforme collaborative dématérialisée (Action 3), est présentée aux deux Zones Territoriales Emploi-Formation (ZTEF) repérées par le CRIJ et la Région Rhône-Alpes pour participer au FEJ SPRO/IJ.

2. Mise en œuvre du projet – mars à novembre 2014 et achèvement du projet novembre-décembre 2014

Le projet comporte quatre actions principales, auxquelles s'ajoutent la réalisation d'une vidéo de valorisation relatant l'expérimentation, la communication sur les avancées de l'expérimentation et le recrutement d'un stagiaire.

Les quatre actions :

Action 1 : Recueil et transmission de la parole des usagers pour l'amélioration du service rendu

Initialement, les BIJ/PIJ impliqués dans le groupe Qualité du réseau, avaient été repérés pour participer à cette action. L'objectif étant, dans la perspective d'amélioration des services rendus au public, de faire le lien entre les résultats obtenus dans l'expérimentation et la démarche qualité du réseau IJ en Rhône-Alpes.

En février, 12 BIJ/PIJ se portent volontaires pour intégrer l'action de recueil de la parole des usagers. Un premier Comité de suivi, mi-février, réunit 7 d'entre eux. Il a notamment pour objet de préciser les contours de l'expérimentation, les modalités de mise en œuvre de cette action, et les attentes et propositions des structures volontaires.

Ainsi, chaque structure s'engage à organiser la mise en place de son action sur son territoire en proposant un rétro-planning, précisant les phases de mobilisation des partenaires, des élus, des usagers. Le premier objectif fixé étant de créer un mode de recueil permettant de mobiliser les publics et de recueillir des données « brutes » (représentations et expériences de l'orientation) sur leur territoire, pour le 15 mai 2014.

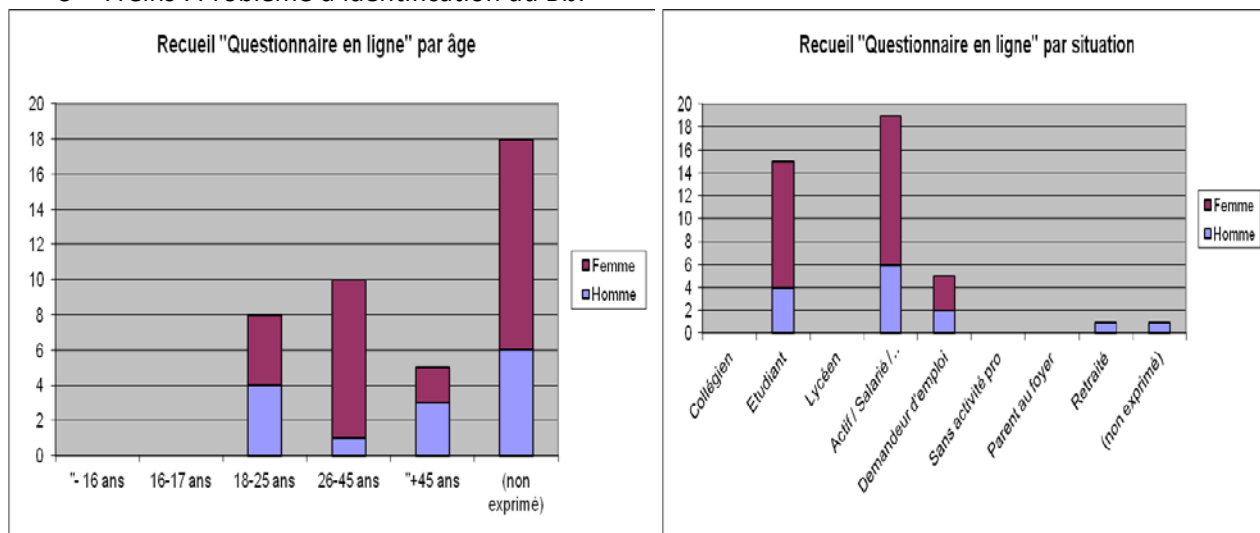
Le Comité de suivi doit également choisir un représentant pour participer aux prochains Comités de Pilotage, afin de faire un lien entre le niveau stratégique et opérationnel de l'expérimentation.

En mai, 6 structures IJ se sont désengagées de l'action, notamment suite aux élections municipales (cf D. Difficultés rencontrées). Le deuxième Comité de suivi permet aux BIJ/PIJ de présenter l'action qu'ils ont choisie de mettre en œuvre, le contexte du recueil de paroles, et ainsi d'échanger sur différentes difficultés rencontrées. Les actions de recueil de paroles se prolongent **jusqu'à mi-juin** : terme auquel toutes les données brutes recueillies commencent à être traitées.

Les actions de recueil :

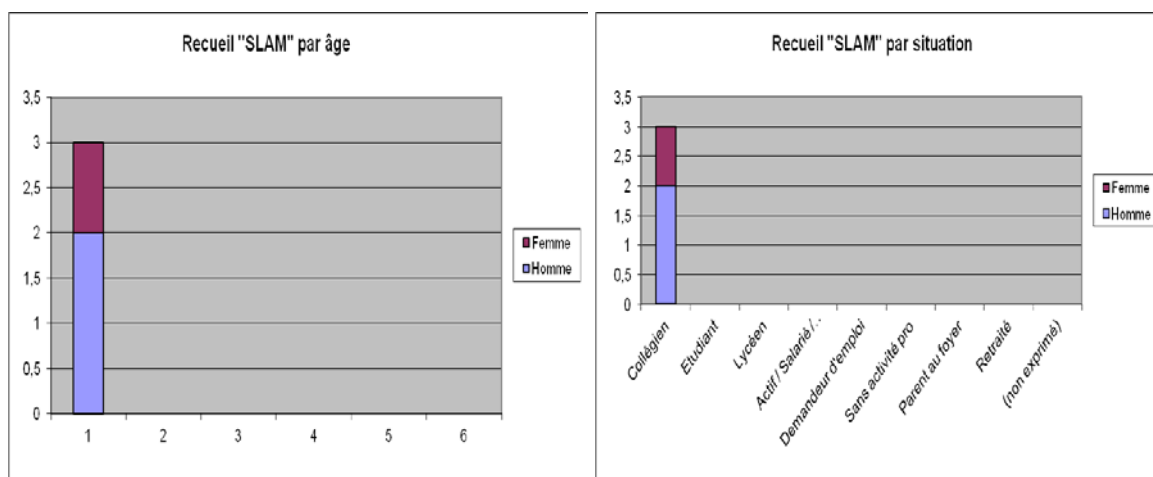
BIJ de Bourg-en-Bresse – Ain : 41 recueils

- Action : questionnaire en ligne, envoyés par mail (base de données d'environ 3000 contacts usagers, institutions et partenaires) + questionnaires « papiers » à l'accueil de la MIFE et du BIJ
- Public ciblé : tout public
- Mobilisation : retours positifs des partenaires sur l'intérêt de la démarche.
- Résultats et ressentis : 40 questionnaires complétés + retours mails positifs.
- Freins : Problème d'identification du BIJ.



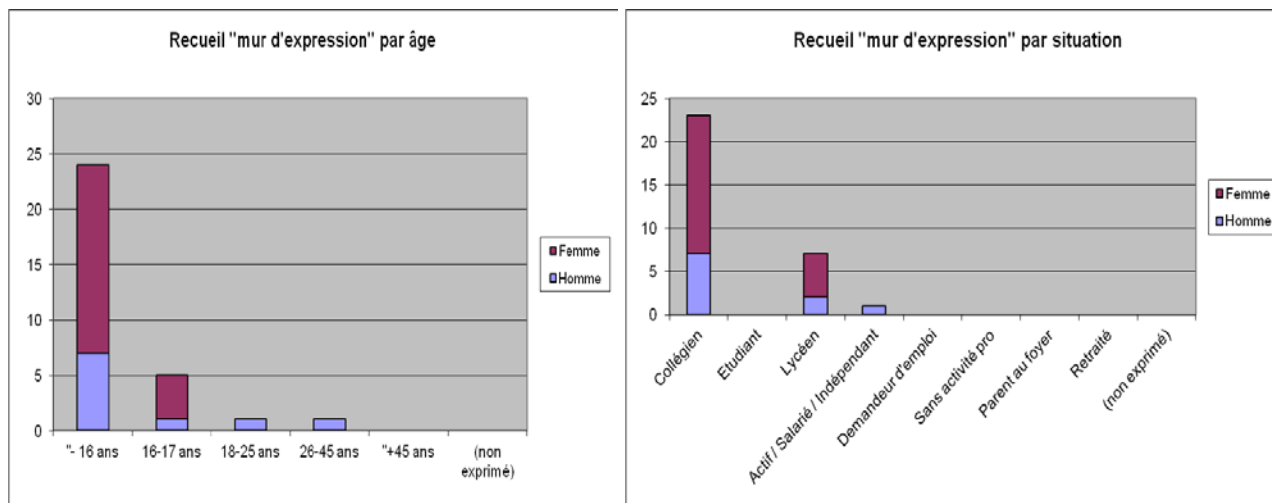
PIJ de Montrevel en Bresse - Ain : 3 recueils

- Action : SLAM sur l'orientation
- Public ciblé : collégiens
- Freins : collégiens difficiles à mobiliser



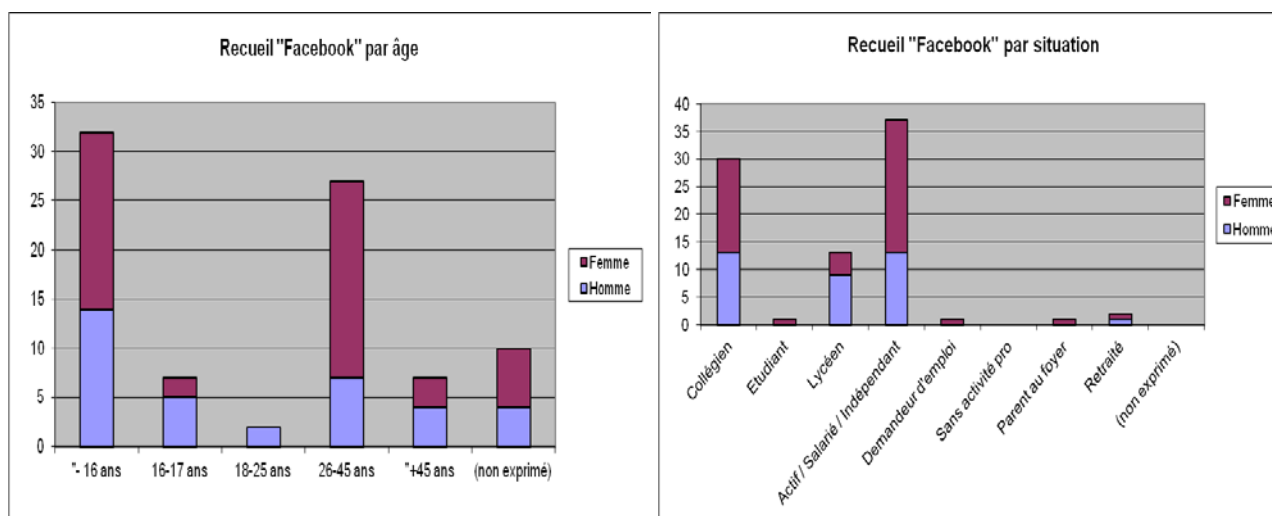
BIJ de Bourgoin Jallieu - Isère : 31 recueils

- Action : Mur d'expression : 3 questions autour de l'orientation posées à travers des caricatures. Réponses par post-it de couleurs différentes en fonction des statuts (bleu : jeunes / jaune : ML / rose : Demandeur d'Emploi). Une fois le mur d'expression rempli : 3 représentants sont choisis pour participer à un débat radiophonique (Couleur FM) sur l'orientation.
Lien : <https://fr-fr.facebook.com/BourgoinJallieu38300/posts/558802264224004>
- Public ciblé : essentiellement des collégiens et lycéens
- Résultats et ressentis : les jeunes ont été intéressés par l'action. Bonne mobilisation.



PIJ du Canton de Villard de Lans - Isère : 85 recueils

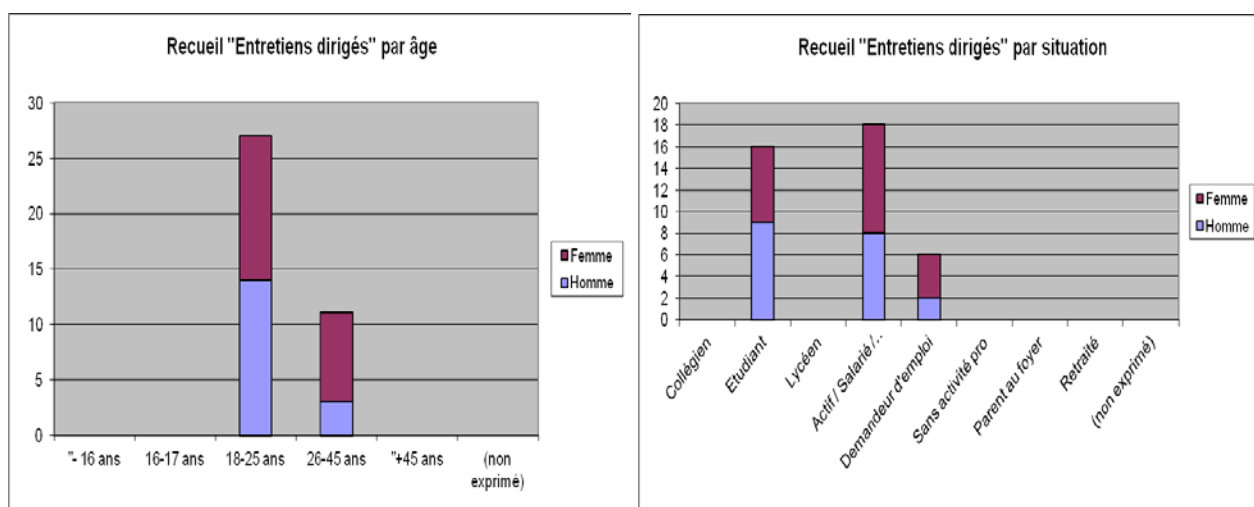
- Actions : Réalisation d'une vidéo à la manière de « Bref », explicitant la démarche FEJ, SPRO... (<http://www.mpt4m-vercors-4montagnes.fr/index.php?action=affichepage& sujet=vid%E9os>) et introduisant un questionnaire simple sur l'orientation. Le PIJ avait également proposé aux usagers de choisir une photo légendée représentative du « déclic-orientation ».
- Mobilisation : réseaux sociaux, support vidéo introductive
- Pas de freins particuliers
- Public ciblé : tout public : internautes facebook du PIJ ; public PIJ ; cité scolaire
- Résultats et ressentis: video bien relayée ! / 5 photos / quelques questionnaires papiers (public 30-40 ans). Les jeunes ne semblent pas s'intéresser particulièrement à l'orientation avant que ça leur soit demandé, puis, dès le lycée, doivent rapidement se positionner : complexe ! Sur le territoire : orientation très « locale » : manque d'accès à l'information.



PIJ Quartier Vitalité - Rhône : 40 recueils.

Le PIJ est porté par le Centre Social dans un quartier politique de la ville. Dans le cadre d'un diagnostic engagé depuis plusieurs mois au sein du Centre Social sur les besoins des usagers, il apparaît qu'il existe un problème d'accès aux droits et à l'information. Le PIJ axe donc son projet sur l'information aux jeunes et aux familles. L'expérimentation correspond à la démarche du PIJ dans le recueil de paroles.

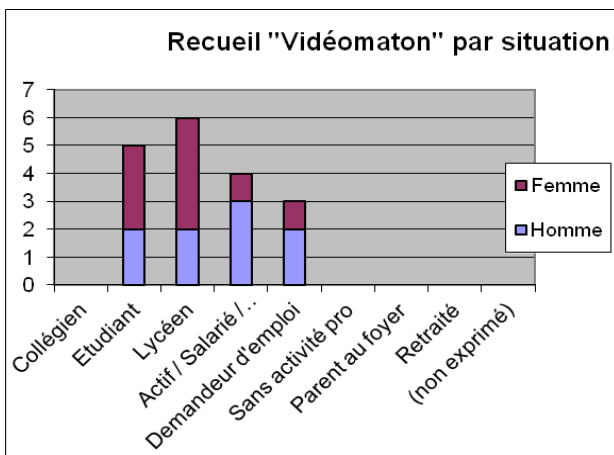
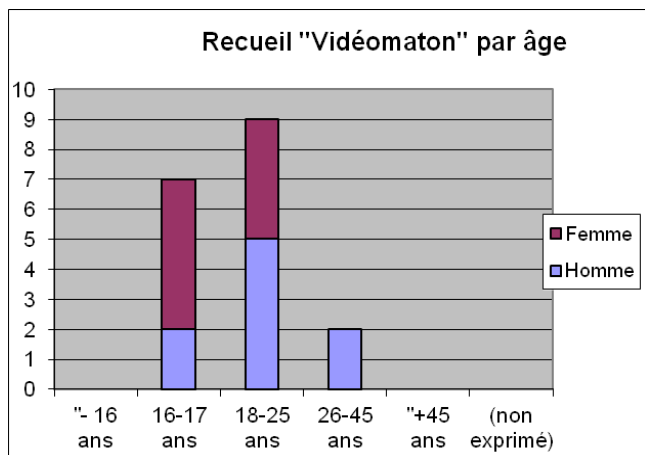
- Action : questionnaires proposés en entretiens dirigés d'une quinzaine de minutes. Les réponses sont volontairement synthétiques, afin de faciliter les analyses.
- Public ciblé : jeunes 18-30 ans et familles
- Mobilisation : explication rapide de l'évolution des perceptions des politiques quant à l'orientation et nécessité d'avoir le ressenti des usagers.
- Pas de freins particuliers
- Résultats et ressentis : Pas de refus de participer, mais l'intérêt pour l'orientation n'est pas très perceptible.
 - Important (surtout après 18 ans) : lien de confiance / légitimité de l'IJ dans et grâce au SPRO / neutralité / Communication



PIJ Sérézin du Rhône - Rhône : 18 recueils.

PIJ communal qui souhaite devenir intercommunal.

- Action : recueil de paroles filmé. Questions courtes : présentation de l'utilisateur / parcours d'orientation / difficultés en rapport avec l'orientation. La vidéo finalisée de 45 minutes est le support à une soirée ciné-débat (cf p. 15)
- Mobilisation : les jeunes identifiés sont essentiellement les usagers du PIJ. 3 jeunes envoyés par la Mission Locale partenaire. Les jeunes se sont sentis en confiance dans le lieu neutre qu'est le PIJ. Les parents : orientés par la DRJSCS, la Mission Locale, et certains usagers du PIJ.
- Freins : Projet initial de Lipdub abandonné, notamment du fait des délais, qui n'ont pas permis d'impliquer le CIO du territoire et de cibler les collégiens. En revanche, la Mission Locale Rhône Sud Est s'est rapidement mobilisée, du fait du partenariat précédemment bien ancré. Les élections municipales ont également ralenti le projet. L'animateur du PIJ a utilisé la vidéo « Bref » du PIJ de Villard de Lans pour sensibiliser les élus au projet.
- Public ciblé : 16-35 ans et parents, habitants des différentes communes de l'intercommunalité.
- Partenaires : Mission Locale et Vidéomoves (réalisation de la vidéo)
- Résultats et ressentis : les jeunes et les parents sont « perdus » dans l'orientation / besoin d'accompagnement individualisé / orientation = projet de vie / Ils perçoivent le manque de lien entre les espaces de vie des jeunes (scolaire et extra-scolaires) et les acteurs du territoire qui travaillent dans ces « espaces ».



En septembre, le 3^{ème} Comité de suivi a été l'occasion de présenter le traitement des données :

- Les données recueillies ont dans un premier temps été répertoriées dans un tableau, organisées de façon à faire état :
 - du type de recueil,
 - de la situation/âge/sexe des répondants,
 - de leur lieu d'habitation,
 - de leurs diplômes
 - des différents verbatim sur l'orientation (un mot, des expressions, les freins, les améliorations, les remarques...).
- En fonction des verbatim, nous avons ensuite déterminé **8 grands types de « freins »** au parcours d'orientation :

Manque de prise en compte des envies et compétences
 Manque de pratiques professionnelles
 Manque de disponibilité et de suivi
 Acteurs de l'orientation
 Manque de maturité et d'outils de compréhension
 Manque d'information et d'ouverture
 Rigidité du système de formation
 Mobilité / moyens financiers / situation personnelle

8 grands types de « leviers » :

Motivation et objectifs
 Pratiques professionnelles
 Suivi et accompagnement
 Acteurs de l'orientation
 Maturité, confiance en soi, initiatives
 Information, rencontre et découverte
 Formation et qualification
 Laisser du temps

Et 8 grands types de « améliorations » :

Informier, sensibiliser, faire découvrir plus tôt, donner du temps
 Une information plus complète notamment sur les contenus et débouchés de formation
 Une information plus ouverte au-delà du « scolaire » sur la diversité des métiers et des formations
 Plus d'espaces de proximité pour appuyer et accompagner au quotidien
 Informer et accompagner les parents
 Proposer un suivi et un accompagnement individualisé
 Plus de pratiques et de rencontres avec les mondes professionnels (stages, apprentissage...)
 Plus écouter, autonomiser, ne pas contraindre

- 3- Après avoir catégorisé les verbatims, nous en avons fait un rendu sous forme graphique, puis synthétisé le tout sous forme de « parcours d'orientation – grille de lecture biographique » en appliquant à chaque « étape d'orientation », 3 freins et leviers principaux, ainsi que les améliorations exprimées et les préconisations envisagées. (cf Power Point « Parcours d'Orientation » en annexe)

Les documents issus de ce traitement de paroles ont ensuite été analysés plus finement, avec la précision du contexte de chaque recueil. Il semblait incontournable d'extraire des données « sensibles » et propres aux territoires pour apporter des éléments de compréhension.

Le CRIJ a également soutenu le PIJ de Sérézin-du-Rhône dans l'organisation de la **Soirée Ciné-débat Orientation du 16 octobre 2014**.

- Environ **3h de rush vidéo, 18 personnes** (jeunes et parents) se sont exprimées sur l'orientation. La **vidéo finale « les clichés de l'orientation » dure 45 minutes**. Elle est réalisée par Elodie FERNANDEZ, une jeune réalisatrice suivie précédemment par l'animateur du PIJ, et désormais auto-entrepreneur.
- L'animateur du PIJ de Sérézin-du-Rhône a prévu une **soirée ciné-débat autour de l'orientation, le 16 octobre 2014**. Une invitation, signée par **le Maire de Sérézin, la directrice de la Mission Locale Rhône sud, la Directrice du CRIJ Rhône-Alpes**, est adressée à plus de 200 personnes (habitants du territoire, élus locaux, réseau IJ, participants au FEJ SPRO/IJ, institutions...).
- Cette soirée est animée par Maxence COSSALTER de l'Agence NIAGARA
- **L'objectif** : à partir d'exemples concrets, de « storytelling » par les usagers eux-mêmes, sensibiliser plus particulièrement les élus et partenaires locaux sur la place du PIJ dans le domaine de l'orientation, l'importance de développer des actions communes avec les acteurs du territoire.

La soirée :

- Un peu plus de 40 personnes présentes avec un panel plutôt hétérogène : Mission Locale, réseau IJ, CIO, organismes de formation, DDCS, Conseil Régional, habitants, jeunes, élus – 3 communes de la Communauté de Communes du Pays d'Ozon sur 7.
- **Déroulé** : film : projeté en 3 parties d'environ 15 minutes, entrecoupées de temps d'échanges :
 1. « Parcours d'orientation » : Etat des lieux
 2. Les améliorations
 3. Les perspectives
- La vidéo a été très mal perçue par les 2 directrices de CIO (Vénissieux et Bron-St Priest) présentes ce soir là. L'animateur de l'Agence Niagara n'est pas parvenu à remettre ce recueil de paroles intitulé « les clichés de l'orientation » dans son contexte : c'est-à-dire une expression simple des représentations et expériences personnelles des publics sur un territoire. Les échanges très riches avec les participants se sont centrés sur l'essentiel, à savoir comment rendre un service d'orientation de meilleure qualité et plus lisible sur les territoires. Les 2 CIO ont, par la suite, relaté cet évènement dans un courrier au Rectorat, débouchant, à la demande de la Rectrice de l'Académie de Lyon, sur une rencontre entre : les 2 CIO, la Directrice du CRIJ et la référente Orientation/Qualité, deux inspectrices et le CSAIO le lundi 17 novembre, **afin de réfléchir à des perspectives de travail en collaboration**. (cf courrier du SAIO en annexe)
- **Cet évènement, a donc constitué un levier pour le niveau institutionnel entre le Rectorat et l'IJ.**
- Il peut également être un levier sur la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, notamment pour la prise de conscience des élus sur l'importance d'un service public de l'orientation efficace et adéquat.
- Cet évènement peut également être « utilisé » par le réseau, sur les points de vigilance à observer lors de l'organisation de ce type de manifestation... : une temporalité plus large pour une information en amont intégrant les contraintes des partenaires institutionnels et notamment des « circuits de validation », des supports de communication adaptés et contextualisés, des outils, d'animation ludiques et accessibles, l'équilibre entre le respect de la parole et de l'engagement des publics et les perceptions des adultes et acteurs concernés.

- Le stagiaire FEJ / Eurodyssée du CRIJ a finalisé la vidéo illustrant cette soirée ciné-débat. L'objectif de la soirée-débat, provoquer une ouverture du dialogue entre les acteurs du territoire et au niveau institutionnel ayant été atteint, [la vidéo "bilan de l'action"](#) se concentre sur les perspectives de travail qui ont émergées lors des échanges.

La dernière réunion Bilan de l'action de recueil de la parole des usagers (Action 1), fin novembre, a été l'occasion de présenter la soirée ciné-débat à Sérézin-du-Rhône, de visionner la vidéo relatant le FEJ sur 2014, d'échanger, mais également de s'accorder sur un document synthétique (cf PREZI Recueil de la parole des publics – parcours d'orientation – en annexe) résumant les freins et leviers dans le parcours d'orientation, les améliorations souhaitées en ce domaine par les publics, agrémenté d'une analyse sur l'action même de recueil faisant apparaître :

- **Les freins au recueil de la parole** dans le cadre du FEJ SPRO/IJ :
 - Les délais de mise en œuvre
 - La mobilisation des acteurs institutionnels
 - Le niveau d'interconnaissance des acteurs de l'orientation
- **Les leviers pour cette action :**
 - Partir de l'expression des publics
 - La mobilisation des acteurs de proximité
 - La proximité du réseau IJ avec les publics
 - Les outils de communication et d'animation utilisés (numériques, média...)
- **Les retombées de l'action** pour les BIJ/PIJ impliqués :
 - Intérêt et réaction des acteurs de proximité
 - Rapprochement avec les acteurs de proximité
 - Structures IJ repérées et légitimées dans le champ de l'orientation

Ce document, dans la perspective d'un essaimage du recueil de paroles dans le réseau IJ rhônalpin, met également en avant :

- **Les atouts de cette action :**
 - Associer les acteurs et les publics par une expression libre et citoyenne
 - Provoquer une émulation et une coopération entre les acteurs de proximité
 - Décloisonner les espaces de vie et favoriser les passerelles entre actions et acteurs de proximité
- **Les éléments à prendre en compte en amont** de l'action proprement dite :
 - Informer l'ensemble des acteurs de proximité sur les objectifs de l'action
 - Mobiliser et associer les partenaires et acteurs volontaires à toutes les étapes de l'action
 - Identifier les voies de communication les plus pertinentes
 - Employer des outils de communication adaptés
 - Sensibiliser et concerter sur les mises en œuvre d'évènements liés
- **Les étapes indispensables en aval** de l'action :
 - Evaluer et debriefer avec les partenaires
 - Faire du lien avec les autres actions du territoire et fédérer
 - Envisager des perspectives : évolutions, renouvellement de l'action (échéance ?)

Action 2 : Evaluer la qualité du partenariat sur un territoire dans l'objectif d'améliorer le service rendu

Les acteurs impliqués dans cette action sont les membres de la coordination SPRF (Service Public Régional de la Formation) du Bassin Grenoblois, à savoir : l'Association Départementale Initiatives et Information Jeunesse (ADIIJ) de Grenoble, le Service Initiatives Emploi de la ville de Grenoble, la Mission Locale Alpes Sud Isère, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) des Eaux Claires, la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) Isère, la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron. La Région Rhône-Alpes a aiguillé le CRIJ sur la pertinence d'impliquer ces acteurs dans la mise en place de cette action, notamment du fait de son dynamisme dans le SPRF.

Lors de la première réunion du Comité de suivi, en mars 2014, il est souligné l'importance particulière de la coopération entre les différents acteurs de l'AIOA, tant pour un meilleur service rendu aux usagers, que pour affirmer la cohérence et la pertinence de ces services auprès des élus.

Dans le cadre de cette Action 2, on entend par « Evaluation de la qualité du partenariat », la **conception d'une démarche d'évaluation** d'un partenariat ; l'objectif n'étant pas de pointer tel ou tel dysfonctionnement, mais bien de s'attacher à **mettre en place un outil d'autoévaluation**.

Si le support proposé comme base d'évaluation est le « guide des indicateurs AQOR » (Amélioration de la Qualité en Orientation) (32 à 42) développé par 7 Régions européennes (dont Rhône-Alpes), les participants à cette action sont invités à faire émerger d'autres indicateurs / critères de qualité, qui leur paraissent pertinents.

Les premiers questionnements ont apporté des pistes pour la production de nouveaux indicateurs, à savoir :

- **Lancement du partenariat :**
 - Définition du partenariat identique ?
 - Quelle est l'origine du partenariat (stratégie politique) ?
 - Quels en sont les enjeux et objectifs ?
 - Identification des partenaires
 - Quelles responsabilités et légitimités ?
- **Gouvernance et légitimité du partenariat :**
 - 2 niveaux de gouvernance : « politique / partenariat » (comment les responsables politiques impliquent les structures ?) et « gouvernance au sein même du partenariat »
- **Vie du partenariat :**
 - Quels acteurs sont impliqués ? 1^{er} cercle uniquement ? comment associer le 2nd cercle ?
 - Comment intégrer de nouvelles structures dans le partenariat ?
 - Quelle articulation entre les « sous-ensembles » ?
 - La transition de personnes influe-t-elle sur la qualité du partenariat ?
- **Formation au sein du partenariat :**
 - Quelle coordination des formations PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation) auprès des acteurs ?
 - Professionnalisation ou formation ?

Ces différentes pistes de réflexions, alimentées lors du second Comité de suivi de juin, ont permis de **construire une première grille d'indicateurs et critères dès juillet 2014**.

Ce document a été retravaillé et complété par les membres du Comité de suivi. Chacun a pris en compte que cet outil d'autoévaluation de la qualité du partenariat est très attendu tant par les institutions que par les structures. Par ailleurs, réfléchir sur le partenariat peut arriver à combattre des a priori sur les partenaires, au sein des équipes...

Ainsi, il semble essentiel de concevoir un outil attrayant, facile d'utilisation, pédagogique évitant le vocabulaire jargonnel : un outil dont l'appropriation par les équipes se fera aisément. Il faut mettre en avant des objectifs compris et atteignables. La grille initialement proposée ne répond pas à ces exigences.

La forme choisie par l'INPES en 2009 dans la démarche « comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé » (<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1250.pdf>) est présentée au groupe de travail et fait l'unanimité.

Après avoir informé l'INPES de la démarche engagée dans le FEJ SPRO/IJ, la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat est retravaillée sous une forme plus attractive et fonctionnelle (cf « Grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat » en annexe), avec le sommaire suivant :

SOMMAIRE	
DEMARCHE D'AUTOEVALUATION DE LA QUALITE DU PARTENARIAT.....	4
1 – GENESE DU PARTENARIAT.....	9
CRITERE 1-1 : Connaissance de l'origine du partenariat.....	9
CRITERE 1-2 : Connaître les fonctionnements institutionnels, les structures partenaires, leurs cultures, modalités de fonctionnement, contraintes et leviers.....	10
CRITERE 1-3 : Les spécificités du territoire sont connues.....	11
2- FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT.....	12
CRITERE 2-1 : Les partenaires disposent d'un ensemble de principes et de protocoles de collaboration pour travailler ensemble.....	12
CRITERE 2-2 : Les partenaires s'engagent dans des actions communes de communication à destination du public, des financeurs et des partenaires.....	13
CRITERE 2-3 : Les structures partenaires s'organisent pour réorienter les utilisateurs au sein du réseau.....	14
3- PERENNISATION ET EVALUATION DU PARTENARIAT.....	15
CRITERE 3-1 : Le réseau organise des activités de formation continue en commun pour son personnel.....	15
CRITERE 3-2 : Le réseau s'engage dans des activités de projet en commun (au niveau local, régional, national, européen).....	16
CRITERE 3-3 : Le réseau a une approche commune pour l'amélioration du service rendu au public.....	17
CRITERE 3-4 : Le partenariat partage ses ressources.....	18
CRITERE 3-5 : Les structures rendent compte de leur partenariat.....	19
CRITERE 3-6 : Les structures partenaires développent des compétences sociales.....	20
BILAN.....	21
Comment remplir et tracer le bilan ?.....	21
Votre bilan ?.....	21
Commentaires sur le bilan.....	22
RAPPORT DE SYNTHESE.....	22
Comment s'est déroulée cette autoévaluation ?.....	22
Quels points forts et points à améliorer repérés ?.....	23
PROJET DE PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LA QUALITE DU PARTENARIAT.....	24
ANALYSE TRANSVERSALE.....	25
Constats communs à l'ensemble des actions (ou à la majorité de vos actions).....	25
Constats concernant spécifiquement un type d'actions.....	25

Lors de la réunion Bilan de l'Action 2 fin novembre, les acteurs du groupe de travail visionnent la vidéo relatant le FEJ SPRO/IJ sur 2014, et donnent leur accord pour sa diffusion. Par ailleurs, il est décidé d'ajouter un « préambule », introduisant le contexte et la démarche d'élaboration de la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat (FEJ, coordination SPRF AIG...), puis un mini-guide / mode d'emploi résumant :

- Les objectifs
- Les étapes de la démarche
- Comment remplir la grille, le rapport de synthèse et le plan d'action...

Reste à tester la grille d'autoévaluation. Au regard des délais, il semblait plus pertinent qu'un seul des trois grands thèmes de la grille soit évalué. **Les participants ont unanimement choisi de tester la partie 2 « Fonctionnement du partenariat ».** Ils se sont engagés à réaliser ce test **pour mi-janvier 2015.** Durant cette phase de test, seuls les acteurs du Groupe de travail, à savoir, les membres de la coordination SPRF AIG du Bassin Grenoblois, sont impliqués. Cette grille étant fort probablement amenée à être utilisée largement dans le cadre du SPRO, il paraît plus prudent d'en assurer la pertinence et l'efficacité au sein du groupe de travail, avant de la proposer aux autres acteurs de l'orientation.

La démarche mise en place pour mobiliser leurs équipes, puis se retrouver pour échanger ensemble sur cette évaluation, servira à compléter l'introduction à la grille.

Action 3 : Création d'un lieu ressources dématérialisé à disposition de tous les acteurs d'un territoire⁴

Il s'agit d'outiller les accueillants du réseau SPRF SPO Grand Lyon Centre et Nord (GLYCEN)⁵, donc d'un réseau local, d'un outil collaboratif de mutualisation et de partage des informations relatives au champ de la formation et des métiers dans l'objectif d'améliorer le service rendu à l'utilisateur en termes d'Orientation Tout au Long de la Vie. En outre la plateforme participe au développement du travail en réseau des accueillants à travers la construction de liens réguliers, vivants et interactifs entre les différents acteurs de l'Accueil Information Orientation Accompagnement sur le territoire.

Un Comité de Suivi composé d'accueillants et de responsables de structures a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges, déterminant : le fonctionnement et les fonctions de la plateforme, son arborescence, la charte graphique, les règles de publication ainsi que les modalités de réalisation. Ce cahier des charges est muable, notamment en ce qui concerne les fonctions de l'outil et son arborescence

Lors du premier Comité de suivi en mars 2014, l'accent est mis sur l'importance d'impliquer les utilisateurs de cette plateforme collaborative dans sa conception, afin qu'ils puissent véritablement se l'approprier, y contribuer, et la faire vivre. A noter qu'il faut compter entre 3 mois à 1 an pour qu'une plateforme collaborative atteigne sa « vitesse de croisière ».

Après un moment de réflexion autour des échanges existants entre les différents partenaires, des besoins détectés, et des réponses qui pourraient être apportées par la mise en place d'une plateforme collaborative, les participants échangent sur les points qui constitueront la base du cahier des charges :

- Qui seront les utilisateurs de cette plateforme ?
- Doit-on ouvrir certains « items » au public ?
- Gestion de la plateforme : 1 ou plusieurs administrateurs ? 1 référent par structure ?
- Items proposés :
 - Présentation vidéo de chaque structure avec un « trajet usager » :
 - Présentation vidéo des accueillants :
 - Boîte à outils :
 - Echanges vidéo (type skype) :
 - Newsletter des différentes structures
 - Agenda exhaustif des événements locaux sur le thème de l'orientation
 - Forum
 - Groupes de travail thématiques
 - Tableau de suivi

Un premier cahier des charges est élaboré et la plateforme est active dès avril.

Les réunions du Comité de suivi de juin et octobre sont l'occasion de réajuster le cahier des charges, l'ergonomie de la plateforme, de continuer à impulser une dynamique de contribution. Les principaux points abordés étant :

⁴ [Lien "Plateforme collaborative SPRO - GLYCEN"](#)

⁵ Acteurs impliqués : MdEF Mermoz, MdEF Gerland, Mission Locale Plateau Nord Val de Saône, BIJ de Rillieux la Pape, CIO Lyon Ouest, Pôle Emploi Croix-Rousse et Pôle Emploi Caluire

- Le fonctionnement du réseau, notamment son administration : il est convenu que chaque réseau membre désigne un administrateur référent.
- Les modalités de contribution
- L'arborescence de la plateforme
- L'agenda des manifestations
- Les liens utiles
- La cartographie des acteurs
- ... (cf « cahier des charges » en annexe)

Le 7 novembre 2014, la plateforme collaborative est ouverte à tous les membres de la coordination SPRF GLYCEN. La réunion permet à chacun de s'y inscrire, d'en comprendre le fonctionnement et de commencer à l'utiliser, un guide d'utilisation à l'appui.

La présentation de la plateforme à tous les membres de la coordination GLYCEN, a été positive, et a créé une certaine émulation (malgré des soucis de maintenance de l'hébergeur le jour même de la présentation !).

Elle est désormais plus régulièrement alimentée, et ce par plusieurs réseaux (essentiellement CIO, IJ et la Maison de l'Emploi et de la Formation...).

Cependant, lors du Comité de suivi Bilan du 4 décembre, sont pointées certaines améliorations à apporter, tant sur la forme, que sur le fond :

- quant à la « durée de vie » des publications
- Ces interrogations amènent à la nécessité de préciser les règles de publications, d'y intégrer un petit « tutoriel », et qu'une nouvelle réunion de « prise en main » soit organisée au début 2015 : Lorsque je publie, à quoi dois-je penser ? (cf « tutoriel de publication » en annexe)

Par ailleurs, la ligne éditoriale de la plateforme fera l'objet d'un point à l'ordre du jour des réunions de mission de coordination GLYCEN.

Le coût de l'hébergement de la plateforme (540€/an) est pris en charge par le CRIJ dans le cadre du FEJ. Ceci jusqu'à mars 2015 (1 an à compter de l'ouverture de la plateforme). Ensuite, la coordination SPRF devrait reprendre la charge de ce coût (en fonction des financements de la Région Rhône-Alpes pour le SPRF, puis pour le SPRO...).

La plateforme collaborative est un outil qui intéresse la Région dans le cadre de la mise en place du SPRO sur les territoires. Il semble que l'expérience sur GLYCEN puisse être un point d'appui sur d'autres territoires.

Action 4 : Création d'un argumentaire pour l'adhésion politique des collectivités qui portent l'Information Jeunesse

En Rhône-Alpes, 80% des BIJ/PIJ sont portés par des collectivités territoriales. Les BIJ/PIJ initialement ciblés pour répondre à cette action, étaient plus particulièrement localisés sur le territoire Loire Sud : du fait des antécédents de la non-implication des élus portant l'IJ sur ce territoire dans le SPRF, et de leur réticence à considérer que l'IJ a des compétences en matière d'orientation.

Ces réticences se sont confirmées dans le refus des élus de ce territoire d'impliquer les BIJ/PIJ dans le FEJ SPRO/IJ.

Cette posture a confirmé l'importance de doter le réseau d'outils valorisant ses actions en matière d'orientation.

7 structures volontaires du Rhône et de l'Ain se sont finalement positionnées sur cette action.

Lors du premier Comité de suivi en mars, les BIJ/PIJ participants montrent un vif intérêt pour cette action qui, ils l'espèrent, pourra concrètement leur apporter des éléments forts et pertinents pour valoriser l'IJ aux yeux de leurs élus.

Dès la présentation des participants, puis à travers les différents échanges, consécutifs aux questionnements sur les actions/projets en matière d'orientation, les freins, les personnages politiques ciblés et les attentes quant à cette action 4, des **arguments en faveur de l'IJ** (points forts) ont été formalisés, comme :

- Les BIJ/PIJ sont souvent les « derniers points d'ancrage » pour des personnes en difficulté, un service de proximité essentiel ;

- L'IJ fait de l'**OTLV**, et pas uniquement de l'orientation scolaire : diversité, mixité des publics. Transversalité de l'orientation. Permet aussi de tisser un lien avec les familles.
- La mixité des publics peut également permettre d'identifier les « décrocheurs » en amont, avant 16 ans.
- Les structures IJ proposent de façon croissante un véritable accompagnement (AIOA) qui répond à la demande du public, ce service d'accompagnement étant généralement hyper-segmenté dans d'autres structures accueillantes (tranche d'âge, statut...).
- Les structures IJ essaient de proposer des actions « orientation » innovantes, en ne se positionnant pas uniquement sur les métiers « en tension », mais sur l'ouverture à d'autres métiers plus « confidentiels », en présentant l'éventail des possibles pour une éducation aux choix éclairés.

Il est souligné l'importance particulière d'entretenir de **bons partenariats** avec les différents acteurs de l'AIOA, tant pour un meilleur service rendu aux usagers, que pour montrer la cohérence et la pertinence de ces services aux élus et faire ressortir la plus-value de l'IJ au sein de ce partenariat.

Afin de développer un argumentaire répondant aux stratégies « Jeunesse » et contrant les objections à l'intérêt de l'IJ, la proposition est faite, dans un premier temps, de sonder les élus par un questionnaire.

Cependant, **frein notable** concernant la mise en œuvre rapide de cette action : les **élections municipales** de mars 2014. Il est particulièrement délicat, pour la plupart des BIJ/PIJ concernés (essentiellement portés par des structures communales ou intercommunales), de questionner les élus quant à la place de l'IJ sur le territoire. L'objectif de cette première action était de recueillir des informations utiles à l'élaboration, dans un second temps, d'un questionnaire porté par les BIJ/PIJ (après les élections).

La réunion du Comité de suivi de juin a permis de faire un constat quasiment unanime : l'action a été fortement retardée par les élections municipales. Très complexe pour les acteurs du projet (qui sont pour la plupart des agents territoriaux) d'engager quelque démarche de sondage dans cette période où la stratégie politique est tâtonnante. Ainsi, est proposé un repositionnement de l'action : plus qu'un argumentaire, sera développé un « guide méthodologique de valorisation de mon BIJ/PIJ », avec, en amont de son élaboration :

- identification des différents supports qui peuvent alimenter l'argumentaire (Charte information jeunesse, Charte européenne information jeunesse, Eléments de réflexion autour des politiques de jeunesse, Document de cadrage de l'expérimentation SPRO...).
- comment, à partir de la lecture de ce qui se passe sur le territoire, faire prendre conscience que l'IJ est indispensable ?
- aborder les élus sous l'angle « souhaits » plus que « besoins »
- s'appuyer sur des exemples concrets (actions et parcours d'usagers) lors des discussions avec les élus
- aborder le positionnement numérique, les moyens d'information innovants.

Par ailleurs, il est proposé aux BIJ/PIJ de s'appuyer sur le « **jeu de l'apprenti informateur jeunesse** » en cours de développement au sein du réseau, et de le compléter avec des « questions pièges », des « arguments », des « outils », plus particulièrement sur la thématique « orientation ». Ce jeu doit répondre, comme le guide méthodologique, à deux principaux objectifs, avec un focus « orientation » :

- permettre aux Informateurs Jeunesse de rendre plus visibles leurs activités, dont celles sur l'orientation
- les aider à valoriser leurs missions sur les territoires

(cf [vidéo FEJ SPRO/IJ. Action 4](#))

Une proposition de guide méthodologique est donc présentée lors du Comité de suivi de septembre. Les participants confirment que ce guide est utile pour permettre aux Informateurs Jeunesse et responsables de préparer des arguments de valorisation de leur structure.

Il est souhaité que ce guide conserve un caractère général, avec une entrée plus ciblée « orientation » par la suite.

Ce guide doit être plus concret et détaillé, avec des exemples permettant à l'utilisateur d'envisager le type de document sur lequel s'appuyer, ou les structures ciblées.

Il semble également important de bien rappeler qu'en terme d'orientation, il s'agit véritablement d'Orientation Tout au Long de la Vie, et que les services en orientation fournis par le réseau IJ ne se limitent pas au seul public scolaire-universitaire.

En novembre, le guide a déjà été testé par quelques structures, notamment lors de présentations de leurs missions et actions auprès des nouveaux élus. Il s'avère que ce document est un support utile à une démarche organisée de présentation du BIJ/PIJ au sein des politiques jeunesse/insertion du territoire.

Suite à une réunion départementale IJ dans le Rhône, quelques éléments sont également à modifier dans le guide :

Le titre : Il semble peu envisageable pour certains de pouvoir directement interpeller leurs élus. Ainsi, ce guide méthodologique peut être utilisé par tous, à différents niveaux :

- Pour présenter les actions auprès de son Responsable de Service
- Pour présenter la structure et ses actions aux élus
- Pour présenter la structure et ses actions aux partenaires
- Pour ne pas être désarmé lors d'une « visite surprise » d'un élu

Ainsi, le titre du guide devient plus général : « Comment développer un argumentaire de valorisation de mon BIJ/PIJ ? » (initialement : «... argumentaire auprès des mes élus et décideurs ...»)

La forme : Le CRIJ a réfléchi à faire de ce guide un document plus attractif qu'il ne l'est, tout en restant un « support » de travail. Ainsi, il est désormais accessible sous un format numérique type « formulaire », afin qu'il puisse être téléchargé, rempli en ligne... l'objectif étant qu'il soit bien un document de travail.

Le Comité de suivi Bilan de fin novembre valide ce guide méthodologique, outil structurant la posture et la démarche professionnelle. Il est dès lors diffusé à l'ensemble du réseau IJ en Rhône-Alpes (cf « *guide méthodologique de valorisation de mon BIJ/PIJ* » en annexe). Il devrait être utilisé par les BIJ/PIJ afin de leur donner des éléments de compréhension de la place de leur structure au sein de la politique jeunesse de leur territoire, et de valoriser leurs actions dans le cadre du SPRO.

Le cœur du « **jeu de l'apprenti informateur jeunesse** » est, par ailleurs, finalisé. La diffusion à tout le réseau se fera au premier semestre 2015, dès son édition (actuellement en attente de devis). (cf *le déroulé du jeu, en annexe*)

Projet de communication Vidéo et recrutement d'un stagiaire Eurodysée

Il a paru essentiel au CRIJ Rhône-Alpes de valoriser la démarche mise en œuvre dans le cadre de l'expérimentation, démarche impliquant le réseau, les partenaires, les institutionnels.

Cette « **vidéo FEJ SPRO/IJ en Rhône-Alpes** » (<http://youtu.be/HuCZJHYpQ1Y>), réalisée par **Maureen BOISSIER**⁶ est un outil de communication efficace pour :

- Expliciter et concrétiser la démarche auprès des institutions (DDCS, Conseil Régional...), des partenaires et du réseau IJ ;
- Mettre en avant la nécessité de l'implication du réseau IJ dans le SPRO ;
- Le rôle fédérateur de l'IJ avec les autres acteurs de l'orientation ;
- La capacité de l'IJ à mobiliser les publics et analyser leurs besoins ;
- Impulser une dynamique supplémentaire au sein du réseau IJ sur la thématique de l'orientation.

Cette vidéo a notamment été présentée lors de chaque réunion des Comités de suivi Bilan des 4 actions, ainsi que lors du Comité de Pilotage Bilan du 8 décembre 2014, auquel ont participé 32 personnes (institutionnels,

⁶ **Maureen BOISSIER** Conception d'outils de communication www.mau-boissier.com



élus, techniciens...). Elle reçoit à chaque fois un écho positif, tant sur la forme, que sur le fond, apportant des éléments de compréhension, notamment sur les outils développés dans le cadre du FEJ SPRO/IJ.

Par ailleurs, **il semblait important de recruter une personne pour alimenter la production audiovisuelle du CRIJ Rhône-Alpes sur la thématique de l'orientation.** Xavier Sendros, jeune catalan de 25 ans, a intégré le CRIJ comme stagiaire grâce au dispositif EURODYSSÉE⁷ (*programme de stages pour les demandeurs d'emploi européens de 18-30 ans*). Au CRIJ Rhône-Alpes pour 6 mois, il a notamment été missionné sur les réalisations suivantes (*rapport de stage en annexe*) :

- Un appui à la [vidéo sur les Rencontres Régionales de l'Information Jeunesse](#) (octobre 2014), comportant un focus important sur l'orientation et le FEJ SPRO/IJ ;
- la vidéo synthèse de la soirée ciné-débat orientation à Sérézin du Rhône du 16 octobre 2014 ("[Bilan ciné-débat Sérézin](#)")
- la création et la présentation de « Crijj », mascotte du réseau IJ rhônalpin, [sa mission](#) : parcourir toute la région Rhône-Alpes à la recherche de toutes les activités liées à l'orientation. Cette vidéo a été présentée au réseau IJ début décembre. La première aventure de Crijj : [C'est quoi l'Economie Sociale et Solidaire ?](#)
- [La vidéo sur l'action partenariale du Kfé-métiers](#)
- La vidéo sur l'admission post-bac
- D'autres projets sont en cours après le FEJ, mais toujours sur la thématique de l'orientation, dans le sillage du SPRO ...

Une communication écrite a également été réalisée, sous la forme de « Newsletter trimestrielle », afin d'informer tous les participants au FEJ, mais également le Conseil d'Administration du CRIJ Rhône-Alpes, et le réseau IJ rhônalpin, sur les avancées de l'expérimentation. (*cf « Newsletters trimestrielles FEJ SPRO/IJ en annexe*)

Focus FEJ, SPRO, Orientation – Rencontres Régionales de l'Information Jeunesse – octobre 2014

L'un des objectifs du projet proposé par le CRIJ Rhône-Alpes en répondant au FEJ SPRO/IJ, était notamment de faire prendre conscience au réseau IJ de sa légitimité en matière d'orientation. Ainsi, la démarche de l'expérimentation a été présentée au cours des Rencontres Régionales IJ Rhône-Alpes en octobre 2014 et a été l'occasion d'un « atelier Orientation » permettant aux Informateurs Jeunes, Responsables de structures et élus, de réfléchir sur :

- les **activités d'orientation** (actions, animations, informations...) réalisées par les IJ sur les territoires (à destination des publics ou des partenaires)
- les **plus-values** des activités d'orientation proposées par l'IJ par rapport aux autres activités existantes dans l'environnement AIO
- Les **compétences/connaissances/outils auxquels** les Informateurs Jeunes font appel pour la mise en place et réalisation d'activité d'orientation

Il leur a ensuite été proposé de faire une **synthèse et d'avancer des perspectives et besoins nécessaires au réseau et professionnels IJ** (*cf « synthèse atelier orientation » en annexe*) :

- pour développer les activités d'orientation (outils, compétences, connaissances, partenariats...)
- pour mieux identifier et définir les prestations d'orientation du réseau Information Jeunesse

⁷ <http://www.eurodysee.eu/fr/qui-sommes-nous.html>

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
BIJ de Bourg-en-Bresse	Association	Mise en œuvre des actions 1 (recueil de la parole des usagers) et 4 (développement d'un argumentaire de valorisation)
PIJ de Montrevel-en-Bresse	Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse	Mise en œuvre de l'action 1 (recueil de la parole des usagers)
BIJ de Bourgoin Jallieu	Commune	Mise en œuvre de l'action 1
PIJ du Canton de Villard de Lans	MJC	Mise en œuvre de l'action 1
PIJ Quartier Vitalité	Centre social	Mise en œuvre de l'action 1
PIJ Sérézin-du-Rhône	Commune	Mise en œuvre de l'action 1
ADIIJ Grenoble	Association	Mise en œuvre de l'action 2 (grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat)
MIFE Isère	Association	Mise en œuvre de l'action 2
Mission Locale Alpes Sud Isère	Association	Mise en œuvre de l'action 2
CIO des Eaux Claires	Services de l'Etat	Mise en œuvre de l'action 2
Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron	Structure associative intercommunale	Mise en œuvre de l'action 2
Service Initiatives Emploi	Ville de Grenoble	Mise en œuvre de l'action 2
Pôle Rhône-Alpes Orientation	GIP	Appui sur l'action 2
3 Antennes de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon	GIP	Mise en œuvre de l'action 3 (plateforme collaborative)
BIJ Rillieux-la-Pape	Commune	Mise en œuvre de l'action 3
Mission Locale Plateau Nord Val de Saône	Association	Mise en œuvre de l'action 3
CIO Lyon Ouest	Services de l'Etat	Mise en œuvre de l'action 3
Pôle Emploi Croix-Rousse	Etablissement Public Administratif	Mise en œuvre de l'action 3
Pôle Emploi Caluire	Etablissement Public Administratif	Mise en œuvre de l'action 3

CIDFF	Association	Utilisateur de la plateforme (action 3)
Fongecif	Organisme paritaire agréé par l'Etat	Utilisateur de la plateforme (action 3)
BIJ de Caluire	Commune	Mise en œuvre de l'action 4 (développement d'un argumentaire)
BIJ de Saint-Laurent-de-Chamousset	Communauté de communes de	Mise en œuvre de l'action 4
PIJ de Sainte-Foy-Lès-Lyon	Commune	Mise en œuvre de l'action 4
PIJ de Condrieu	Communauté de Communes	Mise en œuvre de l'action 4
PIJ de Saint-Genis-Laval	Commune	Mise en œuvre de l'action 4
Maureen Boissier	Auto-entrepreneur	Vidéo FEJ
Direction de la Formation Continue	Conseil Régional Rhône-Alpes	Comité de Pilotage
DRJSCS Rhône-Alpes	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
DDCS du Rhône	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
DDCS de la Loire	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
DDCS de l'Isère	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
DDCS de l'Ardèche	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
DIRECCTE Rhône-Alpes	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
Rectorat de Lyon	Services de l'Etat	Comité de Pilotage
ARML Association Régionale des Missions Locales	Association	Participation au Bilan FEJ du 8 décembre 2014
CESER Conseil économique, social et environnemental régional Rhône-Alpes	Conseil Régional Rhône-Alpes	Participation au Bilan FEJ du 8 décembre 2014
Agence Phare	Agence d'étude et de conseil	Evaluation FEJ SPRO/IJ

Les partenaires sollicités pour la mise en œuvre de l'expérimentation, tant au niveau opérationnel qu'au niveau plus stratégique du Comité de Pilotage, se sont montrés bienveillants et proactifs.

La difficulté principale ayant été la période d'élections municipales pour mobiliser le réseau IJ, et les délais impartis pour que les structures puissent impliquer leurs propres partenaires au niveau local.

Monsieur Philippe Habib, représentant l'Agence PHARE, a participé à plusieurs réunions et proposé des temps individuels d'échanges avec les partenaires.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	57 %
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	43 %

C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage de l'expérimentation s'est effectué à différents niveaux à travers :

Les réunions des **Comités de suivi de chaque action** : Comités composés des structures impliquées dans les actions. 4 réunions pour chaque Comité, entre février et décembre 2014. Objectif : mise en œuvre des actions.

Les réunions de **l'équipe projet FEJ SPRO/IJ au sein du CRIJ** : composée de la Direction, la chargée de projet FEJ SPRO/IJ, la référente Qualité/Orientation, la chargée de communication/animation réseau IJ, le Responsable réseau IJ/FIB. 1 réunion par mois. Objectif : point sur les avancées du projet et stratégie.

Les réunions du **Comité de Pilotage** : composé des institutions suivantes : Conseil Régional Rhône-Alpes, DRJSCS, DDCS du Rhône, de l'Isère, de la Loire et de l'Ardèche, DIRECCTE Rhône-Alpes, Rectorat de Lyon, CRIJ Rhône-Alpes (Direction, chargée de projet FEJ SPRO/IJ, chargée de communication, responsable réseau IJ), et d'un représentant de chaque Comité de suivi. 4 réunions entre janvier et décembre 2014. Objectif : interaction entre le stratégique et l'opérationnel de l'expérimentation. Chaque réunion ayant pour objet de présenter les avancées des actions aux institutions, les freins rencontrés, les perspectives proposées. Les institutions réagissant, de façon plutôt bienveillante, soulevant des points de vigilance à prendre en compte.

D. Difficultés rencontrées

Comme indiqué précédemment, les principales difficultés ont résidé dans la période et les délais impartis pour mobiliser le réseau IJ et ses partenaires.

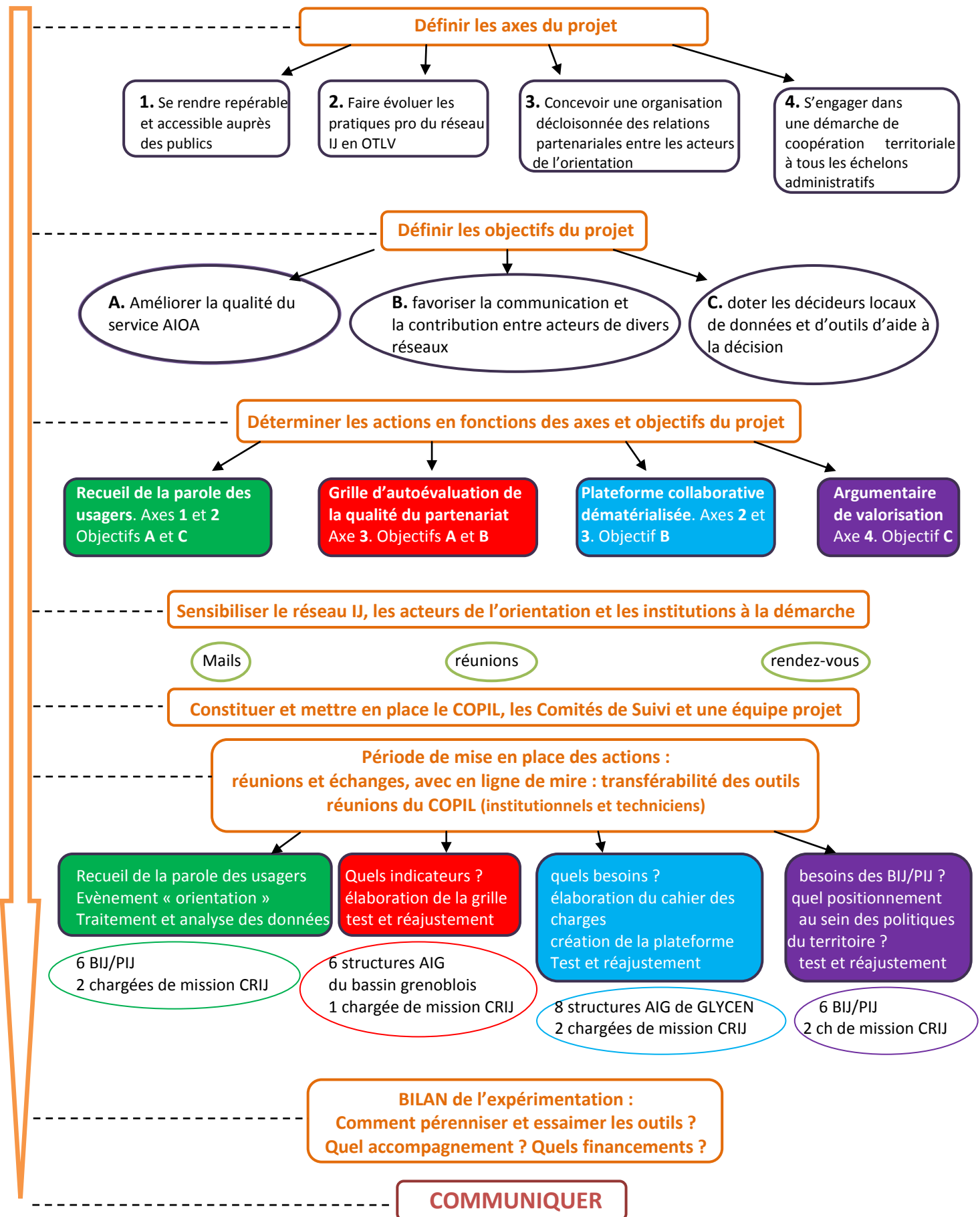
Le fait que la Région Rhône-Alpes ait mis en place le SPRF depuis 2011, a permis aux différents acteurs sollicités d'envisager cette expérimentation FEJ, et plus généralement le SPRO, comme une prolongation et un renforcement des liens impulsés par le SPRF. Ce constat est particulièrement valable au niveau des « têtes de réseaux », mais plus aléatoire sur les territoires. Les acteurs locaux, notamment les CIO, ont montré quelques réticences quant au projet porté par l'Information Jeunesse. Cependant, il semblerait que la rencontre avec le Rectorat en novembre 2014, puisse faciliter les relations entre les acteurs sur les territoires.

Par ailleurs, la période d'élections municipales n'a pas été propice à la mobilisation des BIJ/PIJ, pour la plupart portés par des collectivités territoriales, donc en « stand by » quant à l'implication dans de nouvelles initiatives... Ceci n'a pas été non plus très incitatif pour les BIJ/PIJ initialement en retrait quant à leur légitimité en matière d'orientation.

Les délais impartis étaient également un peu courts pour envisager des actions de plus grande ampleur (notamment concernant le recueil de la parole des usagers) et solliciter l'appui d'acteurs avec lesquels le partenariat était moins ancré.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté



1. Public visé

Les usagers : ce public a été principalement ciblé à travers l'action de recueil de la parole, parce qu'il semble essentiel de partir du besoin et des attentes des usagers pour améliorer la qualité du service d'orientation sur les territoires.

En fonction des structures investies dans cette action et des types de recueils mis en place, la quantité de public touché a été disparate.

Les réponses au [questionnaire en ligne](#), introduit par la vidéo « [Bref](#) » de présentation de l'expérimentation (vulgarisation du SPO, SPRO, FEJ...), proviennent d'un public relativement hétérogène (collégiens, salariés...) et plus nombreux que pour les autres types de recueil. Le média « numérique » semble être un moyen à retenir pour ce genre d'action.

Les entretiens dirigés, le vidéomaton, le mur d'expression et le slam ciblaient essentiellement le public des BIJ/PIJ. Les informateurs jeunesse avaient ainsi déterminé à l'avance un nombre d'usagers qui pourraient s'exprimer, afin de rendre l'action la plus pertinente possible, notamment en fonction des délais impartis. Ils ont misé sur le qualitatif, plus que sur le quantitatif. Si le mur d'expression et le slam se sont adressés à des collégiens et lycéens, l'objectif des entretiens dirigés et du vidéomaton était de recueillir l'expression d'un public élargi aux parents. L'implication des informateurs jeunesse dans cette expérimentation répondait également à un besoin local (Analyse des Besoins Sociaux pour l'un, PIJ communal à visée intercommunale pour l'autre...).

Cependant, le questionnement majoritaire des usagers des BIJ/PIJ sur des thématiques d'orientation (53 % des demandes), ont joué dans l'intérêt des structures à s'investir dans cette démarche, et sur l'intérêt des publics à s'exprimer sans frein sur leur parcours d'orientation.

Les conditions de déploiement du recueil de paroles sont explicitées en p. 29

Les partenaires : le SPRO, dont l'objectif est d'améliorer le service rendu aux usagers en matière d'orientation, s'appuie principalement sur des relations partenariales efficaces, efficientes, entre les acteurs de l'orientation. L'enjeu était ainsi de sensibiliser et mobiliser des acteurs de l'orientation à travers différentes actions.

Le questionnaire « orientation » transmis par mail par le BIJ de Bourg-en-Bresse l'a été essentiellement à un réseau de professionnels. Les retours quantitatifs n'ont pas été manifestes, mais la démarche a été saluée, chacun confirmant que le parcours d'orientation est un sujet important auquel il faut encore apporter des améliorations.

Les partenaires visés pour participer à l'élaboration de la **grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat, et la création de la plateforme collaborative**, étaient plus particulièrement des acteurs de l'orientation impliqués dans le SPRF. De ce fait, les partenariats étaient déjà existants en matière d'orientation et déjà pilotés par la Région Rhône-Alpes. Les différents acteurs ont ainsi été aisément mobilisables. Il s'agissait donc principalement de souder d'autant plus ces partenaires en les incitant à co-construire des outils susceptibles d'améliorer leurs échanges de pratiques, et légitimer la place de l'Information Jeunesse dans ces partenariats.

Les conditions de déploiement de la grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat et de la plateforme collaborative sont précisées en p.29-30

Le réseau Information Jeunesse : Avec plus de 53% de demandes d'usagers sur les questions du métier, de l'emploi, des formations, des stages... l'orientation est au cœur des activités de l'Information Jeunesse. Cette expérimentation était l'occasion de légitimer cette mission auprès des Informateurs Jeunesse, qui ne prenaient pas suffisamment conscience de l'importance de leurs actions dans ce domaine. Si pour certains BIJ/PIJ, il s'agissait d'une expérimentation supplémentaire (beaucoup d'investissement pour un minimum de résultats), pour d'autres, il était important de s'impliquer afin de valoriser leurs compétences et leur complémentarité avec les autres acteurs de l'orientation. Ainsi, les structures engagées dans l'expérimentation l'ont été volontairement. Certains autres Informateurs Jeunesse auraient souhaité participer à l'action, mais leur volonté n'a pas été soutenue par les structures porteuses (essentiellement collectivités territoriales) soit du fait de la période électorale, ou des priorités politiques du moment. La

temporalité de l'expérimentation, et la structuration même du réseau, ont été des facteurs importants dans l'implication des structures IJ.

La proposition d'élaborer un argumentaire de valorisation, décliné par la suite en « **guide méthodologique de valorisation de mon BIJ/PIJ** » a également contribué à l'intérêt des structures à participer à l'expérimentation. Les Informateurs Jeunesse étant fortement demandeurs de ce type d'outil.

L'essaimage du guide méthodologique est précisé en p. 30-31

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les actions menées dans le cadre de l'expérimentation, l'ont été invariablement dans l'objectif d'un essaimage, tant au niveau local-régional, qu'au niveau national⁸. Ainsi, les différentes méthodologies appliquées à la mise en œuvre des actions, peuvent être appliquées à d'autres structures, sur d'autres territoires. Plus précisément :

Action 1 : Recueil de la parole des usagers (cf « *Recueil de la parole des publics – parcours d'orientation* » en annexe)

La volonté : faire s'exprimer librement les usagers sur leur parcours d'orientation, pour les associer à l'amélioration du service qui leur est rendu, mais également pour stimuler la coopération entre les différents acteurs de proximité.

Il est nécessaire que les structures soient motivées par le projet, en réalisent l'intérêt et les objectifs, et aient une connaissance élargie du paysage de l'orientation sur leur territoire, voire des politiques en faveur de la jeunesse qui y sont développées. La bonne compréhension du contexte et de l'impact de l'action rendra l'action d'autant plus pertinente.

Ainsi, dans le cadre de l'expérimentation, nous sommes partis des diverses actions mises en œuvre sur les territoires pour, dans un second temps, après analyse, mettre en exergue les étapes à inclure en amont et en aval d'une action de recueil de paroles.

D'en conclure, **pour un essaimage du recueil de la parole des usagers**, les étapes à envisager :

En amont :

- informer l'ensemble des acteurs et partenaires de proximité sur la démarche et ses objectifs
- identifier les moyens de communication adaptés pour mobiliser les partenaires et le public
- mobiliser et associer les partenaires et acteurs volontaires à toutes les étapes de l'action
- mobiliser le public, en explicitant la démarche et ses objectifs
- se concerter avec les partenaires sur la mise en œuvre d'évènements / communication liés au recueil de paroles

En aval :

- évaluer l'action avec les partenaires (modalités de mise en œuvre, impact sur le territoire auprès des publics et des financeurs...)
- faire du lien avec d'autres actions dans ce domaine sur le territoire
- envisager des perspectives : évolutions, renouvellement de l'action (quelle temporalité ? quelles adaptations ?...)

Action 2 : Grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat (cf « *grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat* » en annexe)

Cet outil a été repéré par la Région Rhône-Alpes comme un élément nécessaire au développement du SPRO sur les territoires. A l'instar de la mise en œuvre des autres actions, **l'élaboration de la grille a été effectuée dans la perspective d'un essaimage ultérieur, et ainsi envisagée comme un support adaptable aux spécificités locales.**

Comme précisé plus haut, les partenaires impliqués dans cette action (MIFE, ADIJ, SIE, Mission Locale, CIO...) coopéraient déjà ensemble sur le Bassin Grenoblois, notamment dans le cadre du SPRF. Il a cependant été envisagé que la grille puisse être utilisée par des acteurs n'ayant précédemment pas noué de relations

⁸ les différents outils mis en place par les 8 CRIJ impliqués dans le FEJ SPRO/IJ sont partagés au réseau IJ national.

partenariales. Ces deux configurations ont ainsi rapidement amené les participants à l'action à s'interroger sur la genèse du partenariat... pour en extraire des indicateurs, et critères d'évaluation. A noter que les réflexions engendrées nécessitent une certaine prise de recul par rapport au fonctionnement du partenariat. Il est ainsi essentiel d'insister sur le fait que ce n'est pas la qualité des partenaires qui est évaluée, mais bien la qualité des relations que ceux-ci entretiennent !

Le processus d'élaboration de la grille est donc essentiellement fondé sur la co-construction, la réflexion sur les points importants à prendre en compte pour évaluer le partenariat, puis leur traduction en indicateurs et critères de qualité. Il paraît évident que si la trame générale est adaptée à tous les partenariats, certains indicateurs et critères doivent être envisagés à l'aune du contexte local.

Une phase de test sur une partie précise de la grille, permet ainsi à l'ensemble des partenaires de s'accorder sur la démarche d'évaluation mise en place (au sein de la structure avec l'équipe, puis les différentes structures ensemble...), la finalisation et la pertinence de la grille.

En Rhône-Alpes, il est prévu qu'afin d'optimiser l'élaboration d'un tel outil sur les territoires (actuels ZTEF : bassins d'emploi), un accompagnement par le CRIJ Rhône-Alpes soit proposé.

Ces indicateurs pourraient compléter ceux travaillés au niveau régional dans le cadre du SPRO.

Action 3 : création d'une plateforme collaborative dématérialisée (cf « cahier des charges » et « tutoriel de publication » en annexe)

Cet outil fait également partie de l'un de ceux repérés par la Région Rhône-Alpes comme élément permettant de renforcer les liens entre partenaires sur un territoire. Il a été **co-construit par un groupe d'acteurs du SPRF de GLYCEN, dans la perspective que l'outil, dans son processus d'élaboration, soit reproductible sur d'autres bassins d'emploi de Rhône-Alpes**. Outre le fait de s'accorder sur un hébergeur, il est nécessaire que les participants réfléchissent à leurs besoins d'échanges de pratiques, de partage d'informations locales, de communication... afin de déterminer une structuration de rubriques qui leur convienne.

Cette ossature sera celle du cahier des charges. Celui rédigé par le groupe de travail de GLYCEN dans le cadre du FEJ, peut servir de support d'inspiration. Il est parfaitement transposable et adaptable en fonction des spécificités territoriales. A noter que la demande d'outils « locaux » se fait de plus en plus importante.

Comme pour la grille d'autoévaluation, il est prévu un accompagnement par le CRIJ dans la démarche d'essaimage de cet outil. Pour une adaptation optimale, il semblerait judicieux de choisir un hébergeur véritablement en phase avec les attentes du groupe de travail.

Action 4 : développement d'un guide méthodologique de valorisation de mon BIJ/PIJ (cf « guide méthodologique... » en annexe)

L'action, telle qu'elle était prévue initialement, devait permettre l'élaboration d'un argumentaire de valorisation de l'Information Jeunesse auprès des financeurs (élus essentiellement). Au fil de la mise en œuvre de l'action, nous nous sommes rendus à l'évidence qu'il semblait mal aisé, et pas forcément pertinent, de construire un argumentaire : les spécificités des structures ne pouvant pas être listées de façon exhaustive, et pour une approche plus pédagogique, il paraissait nécessaire d'impliquer les structures dans la mise en place de leur propre argumentaire. Ainsi, l'argumentaire s'est matérialisé sous la forme d'un guide méthodologique, permettant aux Informateurs Jeunesse, et à leurs responsables, de réfléchir au positionnement de leur structure dans les politiques jeunesse de leur territoire et d'en montrer leur importance.

Par ailleurs, un autre élément a joué dans cette réorientation : la plupart des BIJ/PIJ étant portés par des collectivités territoriales, il est compliqué, pour les Informateurs Jeunesse, d'interpeller directement leurs élus. Il a donc paru important de les « armer » pour, dans un premier temps, expliciter au mieux leurs activités et positionnement à leurs responsables, à même de faire le lien avec les élus.

Ce guide méthodologique a été créé dans l'objectif d'être un support utilisable par toutes les structures IJ de Rhône-Alpes, voire même au niveau national. Il est d'ores et déjà partagé à ces différents niveaux.

Ainsi, l'essai a été réalisé plus au niveau de l'outil finalisé, qu'au niveau de la démarche de réalisation. Cependant, dans la perspective de la mise en place d'une telle action, les points de vigilance seraient : la période (élections locales...) et les utilisateurs de l'outil (quelles sont leurs marges de manœuvre ?).

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Dans le cadre de l'expérimentation, afin de coordonner les différentes actions et de conserver une ligne homogène dans la perspective de la mise en place du SPRO en Région, il était indispensable de constituer un Comité de Pilotage composé d'institutions précisément concernées par le SPRO.

Dans le cadre de la reproduction de ces outils sur d'autres territoires, il ne paraît pas opportun qu'un tel comité de pilotage soit mis en place. En effet, il semble peu probable que les 4 actions soient menées en parallèle dans le même temps. Par ailleurs, les partenaires doivent s'appropriier la construction de ces outils, et si un accompagnement peut être envisagé, ils restent maîtres de leur élaboration et de la ligne directrice à suivre. En revanche, une « animation » pourrait avoir un effet positif, notamment sur la dynamisation des groupes de travail (animation CTEF dans le cas de Rhône-Alpes).

Plus précisément :

Action 1 : recueil de la parole des usagers

Comme relaté précédemment, il est nécessaire que les partenaires, acteurs de l'orientation, soient, si ce n'est associés, tout au moins informés, d'une telle action de recueil de la parole des usagers.

Action 2 : grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat

De part son intitulé, la mise en place de cette action requiert la participation de tous les acteurs d'un partenariat. Il peut être intéressant qu'une animation soit proposée, afin d'éviter un « leadership » qui serait mal perçu. Ainsi, si le CRIJ peut accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de la démarche, une animation CTEF (Contrats Territoriaux Emploi Formation) semble judicieuse, et sollicitée par la Région Rhône-Alpes.

Action 3 : plateforme collaborative dématérialisée

L'objectif de cet outil est de renforcer les liens des acteurs de l'orientation sur un même territoire. Il leur appartient donc de construire un outil qui leur ressemble et leur convienne. Aucun comité de pilotage ne paraît ainsi nécessaire. Cependant, à l'instar de l'action 2, un accompagnement du CRIJ peut favoriser la mise en place de l'action, et l'animation par une « instance » telle le CTEF peut assurer un dynamisme constant.

Action 4 : guide méthodologique de valorisation

Cette action ne nécessite pas spécifiquement de partenaires, si ce n'est la constitution d'un groupe de travail du « même sésail », ayant le même objectif de valorisation, et pouvant se concerter sur les thématiques à aborder afin qu'elles soient le plus exhaustif possible.

Les autres structures du même réseau peuvent être sollicitées pour la phase de test de l'outil, afin de permettre un réajustement.

Il apparaît par ailleurs important de souligner l'importance des financements. En effet, hors cadre expérimental, un financement n'est encore pas assuré par la Région pour mettre en œuvre les outils concernés par le partenariat. A savoir que leur construction requiert du temps (réunions, réflexion, alimentation, test, réajustement, utilisation...), et donc un investissement humain non négligeable. Le bémol essentiel de l'essai se trouve ainsi être la contrainte budgétaire.

L'expérimentation a eu des répercussions positives à différents niveaux :

- **pour le CRIJ Rhône-Alpes** : conforté dans sa position d'acteur de l'orientation auprès des institutions (Région, Rectorat, DIRECCTE, DRJSCS...); légitimé dans ses actions, ses complémentarités avec les autres réseaux, et sa dynamique d'ensembliser. Soutenu par les partenaires. L'action de recueil de la parole a, par ailleurs, constitué un levier pour une formalisation de partenariats entre les CIO et les BIJ/PIJ sur les territoires.
- **pour le réseau IJ Rhône-Alpes** : l'expérimentation portée par le CRIJ et la dizaine de structures IJ, a créé une émulation plus largement, au niveau du réseau IJ rhônalpin, permettant aux Informateurs Jeunesse de trouver une véritable légitimité à leurs activités en matière d'orientation. Il faut néanmoins veiller à poursuivre le travail de valorisation des actions initiées dans le cadre du FEJ par le réseau.
- **pour le réseau IJ national** : l'expérimentation, conjointement portée par 8 CRIJ sur le territoire national, a permis de fédérer d'autant plus le réseau, et de mutualiser les modalités de mises en œuvre, et les outils créés. Elle a donné lieu à une redynamisation du réseau au niveau national.

Conclusion

L'expérimentation FEJ SPRO/IJ a donc été conduite parallèlement à la préfiguration du SPRO en Région. Il s'avère que ces deux étapes ne sont pas restées parallèles, mais ont réussi à se rejoindre dans la mise en œuvre même du SPRO en Région.

La visibilité désormais acquise du CRIJ Rhône-Alpes, et du réseau IJ, en matière d'orientation, a notamment conforté sa place, aux côtés des autres réseaux d'orientation, dans les groupes de travail mis en place par la Région sur le SPRO, dès janvier 2015, sur 4 thématiques :

- conditions de coopération et offre de services,
- communication,
- indicateurs de suivi,
- professionnalisation.

Ces groupes de travail contribueront à enrichir la réflexion en vue de la mise en œuvre opérationnelle du SPRO en Rhône-Alpes.

Si le réseau a gagné en légitimité, il lui reste encore à améliorer la visibilité de ses activités, et continuer à monter en compétences. Le CRIJ Rhône-Alpes accroît donc encore son offre d'actions de professionnalisation en matière d'orientation (*cf catalogue de professionnalisation 2015 en annexe*), notamment par l'organisation d'une journée interprofessionnelle Orientation (5 mai 2015), et des journées départementales avec un focus Orientation.

Quelques soient les résultats de l'évaluation des projets FEJ SPRO/IJ par l'Agence Phare, il est à souhaiter que les actions, qu'elles soient à destination des usagers, du réseau, ou des actions partenariales, continuent leur essor dans l'objectif essentiel qui reste d'améliorer le service rendu aux usagers dans leur parcours d'orientation tout au long de la vie.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics** (*inséré p 7*)
- **Tableau 2 sur les actions** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 3 sur les outils** (*à insérer à la fin du rapport*)
- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*à ne pas insérer au rapport*)

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APSPRO_1_EXP							
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
Effectifs			ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
1. Préparation du projet	<i>novembre 2013 - mars 2014</i>							
Action n°1	Sensibiliser le réseau IJ Rhône-Alpes et lancer un appel à candidature afin de mobiliser les structures volontaires à l'expérimentation (110 BIJ/PIJ)	1,5	3	3	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ + référente orientation/qualité			
Action n°2	Présélection des structures intéressées	1	3	3	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ + référente orientation/qualité			
Action n°3	Informier et impliquer les institutions concernées par le SPRO (Région RA, DRJSCS, DDCS, Rectorat, DIRECCTE, PRAO)	1	1	1	Direction du CRIJ			
Action n°4	Recrutement d'une chargée de projet FEJ SPRO/IJ	1,5	2	2	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ			
Action n°5	Constitution d'une équipe projet au CRIJ Rhône-Alpes et planification du projet	0,5	6	6	Equipe projet CRIJ : Direction, Responsable réseau IJ, référente orientation/Qualité, chargé de communication, référent Web et réseaux sociaux, chargée de projet FEJ SPRO/IJ			
Action n°6	Présentation de l'expérimentation aux animateurs et responsables des 110 BIJ/PIJ du réseau Rhône-Alpes pour mobilisation, lors de réunions et/ou par mail	3	6	6	Equipe projet CRIJ			
Action n°7	Mobilisation du Comité de Pilotage (Rectorat de Lyon, Conseil Régional RA, DIRECCTE, DRJSCS, DDCS de Rhône-Alpes)	0,5	2	2	Direction du CRIJ + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ			
Action n°8	Présentation de l'expérimentation aux 2 Zones Territoriales Emploi Formation repérées pour mobilisation sur le projet	1	4	4	Direction, Responsable réseau IJ, chargé de communication, chargée de projet FEJ SPRO/IJ			
2. Mise en œuvre du projet	<i>mars-novembre 2014</i>							
Action n°1	Action 1 "Recueil de la parole des usagers" : mise en place du Comité de suivi, définition du plan d'action, actions de recueil de paroles sur les territoires (jusqu'à mi-juin), traitement puis analyse des données recueillies (3 réunions du Comité de suivi sur la période)	8	9	9	CRIJ (Chargée projet FEJ SPRO/IJ + référente Orientation/Qualité) + BIJ Bourg-en-Bresse + PIJ Montrevel-en-Bresse + PIJ Canton de Villard de Lans + BIJ Bourgoin Jallieu + PIJ Quartier Vitalité + PIJ Sérézin du Rhône			
Action n°2	Action 1 "Recueil de la parole des usagers" : organisation et événement : "soirée ciné-débat sur l'orientation" à Sérézin-du-Rhône (acteurs de l'orientation du territoire, usagers, institutions...)	5	14	14	Equipe projet CRIJ + PIJ Sérézin du Rhône + animateur + Mairie de Sérézin du Rhône + Mission Locale Rhône Sud Est + vidéastes + stagiaire FEJ/Eurodyssée		Préparation - Animation NIAGARA 480 €	
Action n°3	Action 2 "Elaboration d'une grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat" : mise en place du Comité de suivi, définition du plan d'action, recherche de critères et indicateurs (jusqu'à mi-juillet), ajustement de la grille et refonte du format (3 réunions sur la période)	8	11	11	CRIJ (Chargée projet FEJ SPRO/IJ + référente Orientation/Qualité + Responsable animation réseau IJ) + ADIJ + MIFE Isère + SIE Grenoble + Mission Locale Vizille + CIO des Eaux Claires + MEEN du Néron + PRAO		Co-animation de l'ADIJ 3 500 €	
Action n°4	Action 3 "Création d'une plateforme collaborative dématérialisée" : mise en place du Comité de suivi, définition des besoins et attentes (mars-avril), création de la plateforme et du cahier des charges (avril-mai), période d'ajustements et de tests (jusqu'à début novembre) (4 réunions sur la période)	8	13	13	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication + Chargé de mission Initiatives Jeunesse Information SPRF/SPO) + Mission Locale PNVS + MdEF Mermoz + MdEF Gerland + Pôle Emploi Caluire + Pôle Emploi Croix-Rousse + BIJ Rillieux la Pape + CIO Lyon Ouest.			

Action n°5	Action 3 "Création d'une plateforme collaborative dématérialisée" : novembre, présentation puis ouverture de la plateforme à tous les membres de la ZTEF GLYCEN	8	26	26	Les mêmes que ci-dessus + CIDFF + FONGECIF	2 tablettes FNAC 896 €	Hébergement plateforme NING 540 €	
Action n°6	Action 4 "Développement d'un argumentaire de valorisation" : mise en place du Comité de suivi, état des lieux, définition du plan d'actions, construction du guide (3 réunions sur la période), alimentation de la partie "orientation" du Jeu de l'Apprenti Informateur Jeunesse	8	8	8	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable réseau IJ) + PIJ Saint-Genis-Laval + PIJ Sainte-Foy-Lès-Lyon + BIJ Chamousset en Lyonnais + PIJ Communauté de Communes de Condrieu + BIJ Caluire + BIJ Bourgen-Bresse		PAO +production 10 ex jeu IJ 2 868 €	
Action n°7	Communication sur les avancées de l'expérimentation (3 Newsletters sur la période)	8	2	2	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication)			
Action n°8	Réalisation Vidéo sur l'expérimentation FEJ en Rhône-Alpes	8	3	3	Vidéaste + CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication)		Vidéo FEJ M.BOISSIER 4 467 €	
Action n°9	3 réunions du COPIL sur cette période	8	18	18	Equipe projet CRIJ + 1 représentant de chaque Comité de suivi-Action + Région Rhône-Alpes + DIRECCTE + Rectorat de Lyon + DRJSCS + DDCS Loire, Rhône, Isère + évaluateur			
Action n°10	l'équipe projet CRIJ se réunit une fois par mois	8	5	5	Equipe projet CRIJ			
Action n°11	liens réguliers et réunion entre les 8 CRIJ impliqués dans le FEJ	8	10	10	CRIJ Rhône-Alpes (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ) + CRIJ Aquitaine, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Auvergne, Limousin, Bretagne, Centre + UNIJ			
Action n°12	rapport intermédiaire FEJ	0,5	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable administrative)			
Action n°13	participation aux COPIL FEJ SPRO/IJ à la DJEPVA	8	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable réseau IJ)			
Action n°14	recrutement stagiaire FEJ/Eurodyssée pour aider à la réalisation de supports sur l'orientation dans la perspective du SPRO	2	3	3	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable Eurodyssée + Référent Web et réseaux sociaux)	Caméra + accessoires CANON 467 + 274		
Action n°15	réalisation Vidéo sur les Rencontres Régionales de l'Information Jeunesse, avec une thématique forte sur l'Orientation et le FEJ SPRO	0,25	3	3	Vidéaste + stagiaire Eurodyssée + Service Civique CRIJ		Vidéo Aimée COQUILLAT 1 500 €	
Action n°16	Rencontre Rectorat de Lyon	0,5	2	2	CRIJ (Direction + Référente Orientation/Qualité)			
3. Achèvement du projet	<i>décembre</i>							
Action n°1	4 réunions-bilan (1 par Action) avec projection vidéo FEJ	1	36	36	cf composition des 4 Comités de suivi dans le 2.			
Action n°2	1 réunion-bilan COPIL avec projection vidéo FEJ	1	32	32	COPIL + acteurs de l'expérimentation + évaluateur + Président du CRIJ + Président du CESER France		Buffet PRESTAL 555 €	
Action n°3	Communication : 1 newsletter FEJ	1	2	2	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + chargée de communication)			
Action n°4	réunion équipe projet pour déterminer la répartition dans les groupes de travail SPRO à la Région RA dès 2015	1	6	6	Equipe projet CRIJ + responsable programme de professionnalisation			
Action n°5	1 réunion-bilan entre les 8 CRIJ impliqués dans l'expérimentation pour envisager l'essaimage dans le réseau IJ au niveau national	1	11	11	CRIJ Rhône-Alpes (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ) + CRIJ Aquitaine, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Auvergne, Limousin, Bretagne, Centre + UNIJ			
Action n°6	rapport final FEJ SPRO/IJ	1	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable administrative)			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	APSPRO_N°1EXP
-------------------------	---------------

Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1 Comptes-rendus	Comptes-rendus Comités de suivi, Comités de pilotage et réunions équipe projet CRIJ / PILOTAGE ET SUIVI	acteurs de l'expérimentation	Word transmis par mail	non
2 Newsletters	Newsletters trimestrielles / COMMUNICATION	acteurs de l'expérimentation + CA du CRIJ + réseau IJ rhônalpin	Indesign transmises par mail	non
3 Vidéo	Vidéo FEJ SPRO/IJ en Rhône-Alpes / COMMUNICATION	acteurs de l'expérimentation + CA du CRIJ + réseau IJ rhônalpin + réseau IJ national	youtube	oui
4 Prezi	"Recueil de la parole des usagers - parcours d'orientation" / SENSIBILISATION	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national	PREZI	oui
5 Grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat	outil pour une démarche QUALITE	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national + acteurs du SPRO en Rhône-Alpes	Word transmis par mail / format numérique	oui
6 plateforme collaborative	outil pour les professionnels : ECHANGES DE PRATIQUES	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national + acteurs du SPRO en Rhône-Alpes	plateforme numérique	oui
7 guide méthodologique de valorisation des structures IJ	APPUI / PROFESSIONNALISATION	réseau IJ rhônalpin et national	document numérique type "formulaire"	oui
8 vidéos "Orientation" (métiers de l'ESS, Kfé métiers, Rencontres Régionales...)	COMMUNICATION	réseau IJ rhônalpin (voire national ?)	youtube	oui
9 Jeu de l'apprenti Informateur Jeunesse	APPUI / PROFESSIONNALISATION	réseau IJ rhônalpin et national	papier / jeu de plateau	oui
10				
11				



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	ASPRO_1_EXP	Nom de la structure porteuse de projet	CRJU Rhône-Alpes		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	180				
Adultes	78				3
Nombre total de bénéficiaires	258				

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	62
16-18 ans	20
18-25 ans	42
Autres : (préciser)	56
Autres : (préciser)	
Situation	
Élèves en pré-élémentaire	
Élèves en élémentaire	
Collégiens	62
Lycéens en LEGT	16
Lycéens en lycée professionnel	5
Jeunes apprentis en CFA	1
Étudiants du supérieur	28
Demandeurs d'emploi	10
Actifs occupés	58
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	61
Niveau V	29
Niveau IV	19
Niveau III	41
Niveau II	25
Niveau I	5
Sexe	
Filles	110
Garçons	70
2. Adultes	
Qualité	
Parents	12
Enseignants	3
Conseillers d'orientation-psychologues	4
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	32
Éducateurs spécialisés	
Autres : professionnels de l'orientation	27
Autres : (préciser)	

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Les 3 bénéficiaires "adultes" ayant abandonné en cours d'expérimentation, sont 3 structures IJ impliquées dans les actions 1 (recueil de la parole des usagers) et 4 (développement d'un argumentaire de valorisation), notamment à la suite des élections municipales et de la réorganisation des services des collectivités territoriales à la rentrée de septembre 2014, et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Aide au remplissage

Ce document a pour but de mieux connaître le public (nombre et composition) et l'échelle d'intervention des expérimentations financées par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Il est à compléter dans le cadre de la restitution finale **au format excel suivant « APX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « APDOMX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « HAP_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », selon les codes qui vous ont été attribués.**

Cette aide reprend la structure du document et précise les modalités de remplissage du document.

A noter : les parties du document en italique (identifiant du projet, nom de la structure porteuse, catégorie Autres) sont modifiables. Une case remarque est à votre disposition en bas du document pour toute remarques concernant le remplissage de ce document.

Identification

Le code qui vous a été attribué, qui constitue l'identifiant FEJ de votre expérimentation, doit être renseigné dans la cellule suivant "Identifiant du projet", en cohérence avec l'archivage du fichier (APSCOX_XX, APDOMX_XXX, HAP_XXX, etc.). Il vous est ensuite demandé de renseigner le nom de la structure qui porte le projet.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action

Il s'agit de suivre le nombre de bénéficiaires effectifs **entrant dans le dispositif** pour chaque année. Une année du dispositif ("Année 1, Année 2, Année 3") correspond à une "**promotion**" de **bénéficiaires recrutés**. Pour les expérimentations en milieu scolaire ou universitaire par exemple, les bénéficiaires seront recensés par année scolaire. Si le programme recrute des bénéficiaires en continu, il s'agit de périodes de 12 mois à partir du démarrage du dispositif. Toute précision à ce sujet peut être indiquée dans la case "Remarques".

Il est important de souligner que par "**bénéficiaires**" de l'action nous entendons **les bénéficiaires directement touchés par l'action, c'est-à-dire les personnes étant en contact direct avec le programme lors de son déroulement (bénéficiaire d'une formation, d'un accompagnement, etc.)**. Par exemple, une expérimentation dont l'action principale serait une formation du personnel des missions locales bénéficie directement à ce public adulte et indirectement aux jeunes suivis par les missions locales ; le document nous renseignera donc uniquement sur ce public adulte.

Cette première section récapitule le nombre total de bénéficiaires, selon qu'ils sont jeunes (moins de 25 ans) ou adultes. Cette distinction est faite par l'âge mais également par la qualité : un éducateur spécialisé de 24 ans bénéficiant du programme **en tant qu'éducateur** (mis en réseau avec d'autres professionnels de jeunesse par exemple) sera comptabilisé comme un bénéficiaire adulte.

Les première, deuxième et troisième colonnes détaillent le nombre de bénéficiaires **par "promotion" du dispositif** (voir plus haut), pour les jeunes bénéficiaires, pour les adultes bénéficiaires et pour l'ensemble des bénéficiaires.

La quatrième colonne détaille le nombre de bénéficiaires directs **entrés dans le dispositif (qu'ils aient abandonné ou non en cours de route) pendant toute la durée de l'expérimentation**. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Dans la dernière colonne, il s'agit de renseigner le nombre de bénéficiaires **ayant abandonné ou ayant été exclus pendant toute la durée du dispositif**. Par exemple un bénéficiaire ayant déménagé dans une région où le dispositif n'existe plus sera comptabilisé dans cette catégorie. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Dans cette section, il s'agit de préciser la composition du public **effectivement touché** de jeunes bénéficiaires à **leur entrée dans le dispositif** en termes d'âge, de situation, de niveau de formation et de sexe. Pour chaque caractéristique, **le nombre de jeunes de chaque sous-catégorie (tranche d'âge par exemple) doit être précisé**. Ces caractéristiques sont détaillées ici.

L'âge est défini par tranche. Chaque tranche inclut l'âge le plus bas, mais exclut l'âge le plus haut : la catégorie "moins de 6 ans" regroupe les enfants jusqu'au jour de leur 6^{ème} anniversaire exclus, la catégorie "6-10 ans" regroupe les plus de 6 ans (à partir du jour de leur 6^{ème} anniversaire inclus) jusqu'au jour de leur 10^{ème} anniversaire exclus, etc. **Pour la catégorie "18-25 ans", le 25^{ème} anniversaire est inclus, tout comme l'année qui suit, jusqu'au 26^{ème} anniversaire exclus.**

La variable "situation" permet de distinguer les élèves scolarisés, des étudiants du supérieur, des demandeurs d'emploi et des actifs occupés.

Pour les élèves scolarisés, il s'agit de préciser le type d'établissement scolaire fréquenté : pré-élémentaire, élémentaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel et CFA. Les étudiants du supérieur sont regroupés sous une seule catégorie. A noter que les étudiants du supérieur en CFA doivent être comptabilisés dans la catégorie "étudiants du supérieur" et pas dans la catégorie "jeune apprentis en CFA".

La catégorie "demandeurs d'emploi" regroupe toute personne sans emploi, en recherche d'emploi, inscrite ou non au Pole Emploi. Les stagiaires de la formation professionnelle font partie des demandeurs d'emploi.

La catégorie "Autres" doit être utilisée pour les situations ne correspondant pas aux catégories prédéfinies. Ce sera par exemple le cas de jeunes en errance. Dans ce cas, vous pouvez préciser de quelle situation il s'agit.

Le niveau de formation se décline comme suit :

- Niveau infra V : niveau de formation inférieur à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du premier degré ;

- Niveau V : niveau de formation équivalent à celui du BEP ou du CAP, et par assimilation, du CFPA du premier degré ;

- Niveau IV : niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat général, professionnel ou technologique ;

- Niveau III : formations du niveau du diplôme des instituts universitaires de technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur ;

- Niveau II : formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou du master 1 ;

- Niveau I : formation de niveau supérieur à celui du master 1.

Comme souligné précédemment, si le public cible de l'expérimentation menée ne correspond pas aux catégories présentées pour chaque caractéristique, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

2. Adultes

Dans cette section, le public d'adultes bénéficiaires n'est caractérisé que par sa qualité, c'est-à-dire **la relation qu'il entretient avec le jeune** (parents) ou **la fonction qu'il occupe** (enseignants, conseillers d'orientation et psychologues, etc.). Vous devez préciser le nombre de bénéficiaires directs adultes de chaque sous-catégorie (parents, enseignants, etc.) composant le public de l'expérimentation.

Si le public cible de votre expérimentation ne correspond pas aux catégories présentées ici, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif

1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Cette question permet d'identifier si la totalité ou une partie des bénéficiaires directement touchés par le dispositif est inscrite et suivie par la mission locale. La question doit être renseignée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation et en fonction de ce qui a été effectivement mis en place. Les cases sont pré-remplies.

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

Les cases de cette section sont pré-remplies. Il faut sélectionner la réponse adaptée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation dans la première colonne puis à la fin de l'expérimentation, en fonction de ce qui a été finalement mis en place.

1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

Il suffit de sélectionner l'échelle d'intervention de votre expérimentation. Cette échelle d'intervention est définie comme suit :

- Communale : une ou plusieurs communes ou communautés de communes ou d'agglomération dans un même département ;
- Départementale : un ou plusieurs départements dans une même région ;
- Régionale : une seule région ;
- Inter-régionale : 2 et 3 régions ;
- Nationale : plus de 3 régions.

Un seul choix est possible : une expérimentation mise en place dans plusieurs départements d'une même région sera classé dans la catégorie "départementale" si elle n'est pas mise en place dans tous les départements de la région ; dans le cas contraire, elle sera placée dans la catégorie "régionale". Dans le cas d'une expérimentation mise en place dans des communes de plusieurs régions, l'expérimentation sera classée comme "inter-régionale" s'il s'agit de 2 ou 3 régions, ou "nationale" s'il s'agit de plus de 3 régions.

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?

en place uniquement dans des établissements en zone urbaine sensible (ZUS) pourra répondre "Oui, la totalité".

Remarques

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APSPRO_1_EXP	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>novembre 2013 - mars 2014</i>								
Action n°1	Sensibiliser le réseau IJ Rhône-Alpes et lancer un appel à candidature afin de mobiliser les structures volontaires à l'expérimentation (110 BIJ/PIJ)	1,5	3	3	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ + référente orientation/qualité				
Action n°2	Présélection des structures intéressées	1	3	3	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ + référente orientation/qualité				
Action n°3	Informier et impliquer les institutions concernées par le SPRO (Région RA, DRJSCS, DDCS, Rectorat, DIRECCTE, PRAO)	1	1	1	Direction du CRIJ				
Action n°4	Recrutement d'une chargée de projet FEJ SPRO/IJ	1,5	2	2	CRIJ : Direction + Responsable réseau IJ				
Action n°5	Constitution d'une équipe projet au CRIJ Rhône-Alpes et planification du projet	0,5	6	6	Equipe projet CRIJ : Direction, Responsable réseau IJ, référente orientation/Qualité, chargé de communication, référent Web et réseaux sociaux, chargée de projet FEJ SPRO/IJ				
Action n°6	Présentation de l'expérimentation aux animateurs et responsables des 110 BIJ/PIJ du réseau Rhône-Alpes pour mobilisation, lors de réunions et/ou par mail	3	6	6	Equipe projet CRIJ				
Action n°7	Mobilisation du Comité de Pilotage (Rectorat de Lyon, Conseil Régional RA, DIRECCTE, DRJSCS, DDCS de Rhône-Alpes)	0,5	2	2	Direction du CRIJ + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ				
Action n°8	Présentation de l'expérimentation aux 2 Zones Territoriales Emploi Formation repérées pour mobilisation sur le projet	1	4	4	Direction, Responsable réseau IJ, chargé de communication, chargée de projet FEJ SPRO/IJ				
2. Mise en œuvre du projet	<i>mars-novembre 2014</i>								
Action n°1	Action 1 "Recueil de la parole des usagers" : mise en place du Comité de suivi, définition du plan d'action, actions de recueil de paroles sur les territoires (jusqu'à mi-juin), traitement puis analyse des données recueillies (3 réunions du Comité de suivi sur la période)	8	9	9	CRIJ (Chargée projet FEJ SPRO/IJ + référente Orientation/Qualité) + BIJ Bourg-en-Bresse + PIJ Montrevel-en-Bresse + PIJ Canton de Villard de Lans + BIJ Bourgoin Jallieu + PIJ Quartier Vitalité + PIJ Sérézín du Rhône				
Action n°2	Action 1 "Recueil de la parole des usagers" : organisation et évènement : "soirée ciné-débat sur l'orientation" à Sérézín-du-Rhône (acteurs de l'orientation du territoire, usagers, institutions...)	5	14	14	Equipe projet CRIJ + PIJ Sérézín du Rhône + animateur + Mairie de Sérézín du Rhône + Mission Locale Rhône Sud Est + vidéastes + stagiaire FEJ/Eurodyssée		Préparation - Animation NIAGARA 480 €		
Action n°3	Action 2 "Elaboration d'une grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat" : mise en place du Comité de suivi, définition du plan d'action, recherche de critères et indicateurs (jusqu'à mi-juillet), ajustement de la grille et refonte du format (3 réunions sur la période)	8	11	11	CRIJ (Chargée projet FEJ SPRO/IJ + référente Orientation/Qualité + Responsable animation réseau IJ) + ADIJ + MIFE Isère + SIE Grenoble + Mission Locale Vizille + CIO des Eaux Claires + MEEN du Néron + PRAO		Co-animation de l'ADIJ 3 500 €		

Numéro du projet	APSPRO_1_EXP		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
Action n°4	Action 3 "Création d'une plateforme collaborative dématérialisée" : mise en place du Comité de suivi, définition des besoins et attentes (mars-avril), création de la plateforme et du cahier des charges (avril-mai), période d'ajustements et de tests (jusqu'à début novembre) (4 réunions sur la période)	8	13	13	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication + Chargé de mission Initiatives Jeunesse Information SPRF/SPO) + Mission Locale PNVS + MdEF Mermoz + MdEF Gerland + Pôle Emploi Caluire + Pôle Emploi Croix-Rousse + BIJ Rillieux la Pape + CIO Lyon Ouest.			
Action n°5	Action 3 "Création d'une plateforme collaborative dématérialisée" : novembre, présentation puis ouverture de la plateforme à tous les membres de la ZTEF GLYCEN	8	26	26	Les mêmes que ci-dessus + CIDFF + FONGECIF	2 tablettes FNAC 896 €	Hébergement plateforme NING 540 €	
Action n°6	Action 4 "Développement d'un argumentaire de valorisation" : mise en place du Comité de suivi, état des lieux, définition du plan d'actions, construction du guide (3 réunions sur la période), alimentation de la partie "orientation" du Jeu de l'Apprenti Informateur Jeunesse	8	8	8	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable réseau IJ) + PIJ Saint-Genis-Laval + PIJ Sainte-Foy-Lès-Lyon + BIJ Chamousset en Lyonnais + PIJ Communauté de Communes de Condrieu + BIJ Caluire + BIJ Bourg-en-Bresse		PAO +production 10 ex jeu IJ 2 868 €	
Action n°7	Communication sur les avancées de l'expérimentation (3 Newsletters sur la période)	8	2	2	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication)			
Action n°8	Réalisation Vidéo sur l'expérimentation FEJ en Rhône-Alpes	8	3	3	Vidéaste + CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Chargée de communication)		Vidéo FEJ M.BOISSIER 4 467 €	
Action n°9	3 réunions du COPIL sur cette période	8	18	18	Equipe projet CRIJ + 1 représentant de chaque Comité de suivi-Action + Région Rhône-Alpes + DIRECCTE + Rectorat de Lyon + DRJSCS + DDCS Loire, Rhône, Isère + évaluateur			
Action n°10	l'équipe projet CRIJ se réunit une fois par mois	8	5	5	Equipe projet CRIJ			
Action n°11	liens réguliers et réunion entre les 8 CRIJ impliqués dans le FEJ	8	10	10	CRIJ Rhône-Alpes (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ) + CRIJ Aquitaine, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Auvergne, Limousin, Bretagne, Centre + UNIJ			
Action n°12	rapport intermédiaire FEJ	0,5	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable administrative)			
Action n°13	participation aux COPIL FEJ SPRO/IJ à la DJEPVA	8	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable réseau IJ)			
Action n°14	recrutement stagiaire FEJ/Eurodyssée pour aider à la réalisation de supports sur l'orientation dans la perspective du SPRO	2	3	3	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable Eurodyssée + Référent Web et réseaux sociaux)	Caméra + accessoires CANON 467 + 274		
Action n°15	réalisation Vidéo sur les Rencontres Régionales de l'Information Jeunesse, avec une thématique forte sur l'Orientation et le FEJ SPRO	0,25	3	3	Vidéaste + stagiaire Eurodyssée + Service Civique CRIJ		Vidéo Aimée COQUILLAT 1 500 €	
Action n°16	Rencontre Rectorat de Lyon	0,5	2	2	CRIJ (Direction + Référente Orientation/Qualité)			
3. Achèvement du projet	<i>décembre</i>							

Numéro du projet	APSPRO_1_EXP							
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
Action n°1	4 réunions-bilan (1 par Action) avec projection vidéo FEJ	1	36	36	cf composition des 4 Comités de suivi dans le 2.			
Action n°2	1 réunion-bilan COPIL avec projection vidéo FEJ	1	32	32	COPIL + acteurs de l'expérimentation + évaluateur + Président du CRIJ + Président du CESER France		Buffet PRESTAL 555 €	
Action n°3	Communication : 1 newsletter FEJ	1	2	2	CRIJ (Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + chargée de communication)			
Action n°4	réunion équipe projet pour déterminer la répartition dans les groupes de travail SPRO à la Région RA dès 2015	1	6	6	Equipe projet CRIJ + responsable programme de professionnalisation			
Action n°5	1 réunion-bilan entre les 8 CRIJ impliqués dans l'expérimentation pour envisager l'essai dans le réseau IJ au niveau national	1	11	11	CRIJ Rhône-Alpes (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ) + CRIJ Aquitaine, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Auvergne, Limousin, Bretagne, Centre + UNIJ			
Action n°6	rapport final FEJ SPRO/IJ	1	3	3	CRIJ (Direction + Chargée de projet FEJ SPRO/IJ + Responsable administrative)			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	<i>APSPRO_N°1EXP</i>
-------------------------	----------------------

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Comptes-rendus	Comptes-rendus Comités de suivi, Comités de pilotage et réunions équipe projet CRIJ / PILOTAGE ET SUIVI	acteurs de l'expérimentation	Word transmis par mail	non
2	Newsletters	Newsletters trimestrielles / COMMUNICATION	acteurs de l'expérimentation + CA du CRIJ + réseau IJ rhônalpin	Indesign transmises par mail	non
3	Vidéo	Vidéo FEJ SPRO/IJ en Rhône-Alpes / COMMUNICATION	acteurs de l'expérimentation + CA du CRIJ + réseau IJ rhônalpin + réseau IJ national	youtube	oui
4	Prezi	"Recueil de la parole des usagers - parcours d'orientation" / SENSIBILISATION	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national	PREZI	oui
5	Grille d'autoévaluation de la qualité du partenariat	outil pour une démarche QUALITE	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national + acteurs du SPRO en Rhône-Alpes	Word transmis par mail / format numérique	oui
6	plateforme collaborative	outil pour les professionnels : ECHANGES DE PRATIQUES	acteurs de l'expérimentation + réseau IJ rhônalpin et national + acteurs du SPRO en Rhône-Alpes	plateforme numérique	oui
7	guide méthodologique de valorisation des structures IJ	APPUI / PROFESSIONNALISATION	réseau IJ rhônalpin et national	document numérique type "formulaire"	oui
8	vidéos "Orientation" (métiers de l'ESS, Kfé métiers, Rencontres Régionales...)	COMMUNICATION	réseau IJ rhônalpin (voire national ?)	youtube	oui
9	Jeu de l'apprenti Informateur Jeunesse	APPUI / PROFESSIONNALISATION	réseau IJ rhônalpin et national	papier / jeu de plateau	oui
10					
11					